

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue Saint-Pierre
FRIBOURG

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse 10.- 28.- 52.- 100.-
Étranger 12.- 32.- 58.- 108.-
Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.

Journal politique, religieux, social

PRIX DES ANNONCES

Table with 4 columns: Type of advertisement, Duration, Price per line, and other details.

Nouvelles du jour

Un complément de note à la Grèce. L'Entente met en quarantaine l'Arménie. L'affaire Broqueville se déroule.

Les représentants des gouvernements britannique, français et italien à Londres ont décidé d'envoyer à la Grèce une seconde note disant :

« Avant de prendre une décision définitive en ce qui concerne les mesures auxquelles il conviendra de recourir en vue de l'établissement d'une paix durable en Orient, les trois puissances conviennent qu'il y a lieu de connaître les décisions du gouvernement et du peuple grecs. »

Cette nouvelle note paraît être une manière de se donner de la marge pour savoir quel traitement il faudra finalement appliquer aux Grecs. Sur ce point encore, il y a des divergences entre les trois grandes puissances de l'Entente.

A Athènes, on a vite décelé que l'Angleterre traiterait les Grecs de la façon la plus douce. Aussi a-t-on, dans les rues principales, mis aux devantures des magasins les portraits du roi d'Angleterre et de M. Lloyd George. La foule chante l'hymne national anglais.

Au cours de leur conférence d'hier matin, M. Leygues, M. Lloyd George et le comte Sforza ont décidé de s'opposer, au nom de l'Entente, à l'entrée de l'Arménie dans la Société des nations, parce que cet Etat n'a pas d'existence légale avant l'entrée en vigueur du traité de Sévres, qui n'est pas encore ratifié.

Cette décision fera en Europe une impression pénible et elle est en contradiction avec l'attitude de M. Viviani, qui représente la France à l'Assemblée de la Société des nations à Genève.

L'affaire de M. de Broqueville, en Belgique, a la suite que nous avons fait entrevoir. L'ancien premier ministre s'expliquera sur son intervention dans le procès Coppée.

La Droite catholique est vivement irritée contre le procureur général Servais, qui a mis sur la sellette un de ses hommes les plus éminents. Dans la dernière réunion qu'elle a tenue, M. Woeste, le vieux chef catholique, a flétri la campagne qu'on mène contre le premier ministre du temps de la guerre, sous couleur de rendre la justice plus intégrée. Cette campagne est surtout politique.

M. de Broqueville a écrit au président de la Chambre une lettre exprimant le désir d'être entendu par une commission. Avant que la Chambre eût déferé à ce vœu, M. Woeste a dit encore une fois son admiration pour l'homme qui avait rendu tant de services à son pays. Tout le groupe de la Droite est dans ces mêmes sentiments.

La Chambre désignera, mercredi prochain, la commission demandée par M. de Broqueville. Elle sera composée de quinze membres.

Cette commission devra déposer ses conclusions, et ainsi le débat général se trouvera probablement introduit sur la politique de M. de Broqueville pendant la guerre. On fait prévoir qu'il tournera à la confusion des accusateurs et que le procureur général Servais y sera pour ses frais de roueries de procédure.

Une note du gouvernement anglais à l'Allemagne dit que l'Angleterre, la France et l'Italie ont décidé de proposer aux gouvernements allemand et polonais que les personnes originaires de Haute-Silésie, mais qui n'y sont pas domiciliées, soient pour le vote plébiscitaire, laissées libres d'exercer leur droit de citoyens dans les territoires allemands occupés par les Alliés, par exemple à Cologne.

Les journaux allemands de Haute-Silésie protestent et demandent l'application stricte du traité de paix de Versailles, qui prévoit le vote en Haute-Silésie même.

Voilà donc le singulier phénomène d'Allemands demandant que le traité de Ver-

saillies soit intégralement observé, alors que l'Allemagne n'avait cessé jusqu'ici d'en demander la révision.

La Chambre italienne a donc approuvé, au bulletin secret, le projet de loi sur la réforme électorale. Dorénavant, les conseils communaux et provinciaux seront élus sur la base de la représentation proportionnelle, et les femmes auront droit de voter.

La nouvelle loi ne sera d'ailleurs appliquée qu'en 1924, puisque les conseils communaux viennent d'être renouvelés pour une période de quatre ans.

Peu s'en est fallu que la réforme électorale ne sombrât à la votation au bulletin secret. Les partis libéraux-démocrates y étaient opposés; ils ont tout mis en œuvre pour faire trainer la discussion de la loi à la Chambre et pour la faire échouer. On savait que plusieurs d'entre eux, par une insigne déloyauté, déposeraient un non à la votation finale, alors qu'ils avaient approuvé les différents articles de la loi à la votation à l'appel nominal. Les libéraux craignent que la proportionnelle ne les amoindrisse dans les élections administratives, en favorisant les socialistes et les catholiques du parti populaire, comme la proportionnelle les a déjà singulièrement amoindris dans les élections politiques.

Les socialistes ne montraient pas non plus beaucoup d'enthousiasme pour la proportionnelle, depuis que le système majoritaire leur a valu de nombreuses et éclatantes victoires aux dernières élections. Ils ont voté pourtant la réforme électorale en considération surtout du vote des femmes, qu'ils avaient toujours réclamé par principe d'ordre démocratique.

Sans les catholiques, la loi eût fatalement sombré, d'autant plus que le gouvernement, par l'intermédiaire de M. Giolitti, s'est constamment abstenu de prendre part à la discussion et d'exercer la moindre pression sur les députés. Un mot de M. Giolitti eût évidemment coupé court aux longues palabres et aux hésitations de beaucoup de députés, mais ce mot, M. Giolitti n'a jamais voulu le prononcer. Il s'en est remis à la décision de la Chambre. Il est toutefois sorti de la réserve qu'il s'était imposée en déclarant qu'il était personnellement favorable au vote des femmes.

Pour conduire la loi à bon port, à travers les nombreux écueils semés sur leur route, les catholiques ont dû jeter à la mer une partie de leur cargaison. Ils ont dû accepter des compromis qui diminuent considérablement le principe de la représentation proportionnelle. Ainsi ils ont accepté le panachage; ils ont fait encore une plus grosse entorse au principe de la proportionnelle en donnant leur approbation à une modification de la loi d'après laquelle les trois cinquièmes des sièges seront attribués à la liste qui aura recueilli les deux cinquièmes des voix totales.

En somme, la réforme électorale, telle qu'elle vient d'être votée, produira d'excellents résultats. Elle favorisera surtout le parti populaire catholique, qui arrivera à être représenté dans presque toutes les communes.

Le nouveau président américain

New-York, 3 décembre.

(Havas.) — Selon une dépêche de Washington à la New-York Tribune, M. Harding désignera une commission de la paix, qu'il enverra en Europe peu de temps après son installation. Cette commission sera composée de sept membres, dont le chef sera probablement le secrétaire d'Etat Root, qui sera membre de la commission, quel que soit son poste officiel. La commission sera en possession de toutes les informations que M. Harding pourra obtenir en ce qui concerne la situation de la paix.

(Il est visible que M. Harding cherche à se rapprocher de l'Europe et de la Société de la paix.)

Les biens essentiels

La ligue française de l'« Education familiale » a fait paraître un ouvrage intitulé : L'éducation du jeune homme par lui-même, qui en dépit de son titre séduisant consacre, par une affirmation, la plus grande des illusions en cette matière.

L'expérience prouve que les plus grands philosophes qui ont voulu doter le monde d'une religion naturelle issue des méditations de leur cerveau se sont lourdement trompés en quelque endroit et que les enfants qu'on avait laissés, suivant la discipline de Rousseau, sans notions et sans habitudes religieuses jusqu'à ce qu'ils fussent capables de se dresser un code de croyance et de conduite, se sont désintéressés complètement de ce soin à l'heure où leur choix eût dû se faire.

On peut s'instruire soi-même; on ne s'éduque pas soi-même. L'éloge qu'on entend faire parfois d'un fils de ses œuvres lorsqu'on dit : « Il s'est élevé lui-même » est fort sujet à caution. Le plus souvent, il ne concerne que ceux qui ont été privés des bienfaits de la vie de famille et qui ont dû faire appel à toute leur force de volonté et à leur puissance de travail pour triompher des difficultés de l'existence et arriver à un rang honorable dans la société. Mais ils n'ont probablement pas manqué des enseignements et des exemples qui font l'homme moral et le retiennent dans le devoir. Nous reevons, à notre insu, l'empreinte du milieu et de la tradition; nous sommes soumis à une formation inconsciente qu'exercent des maîtres, des éducateurs, au sens large du mot, sortis de la génération dont nous sommes et qui, sans le savoir eux-mêmes, nous pénètrent de leurs leçons indirectes.

Si un enfant ou un jeune homme s'est fatalement trouvé privé de ces secours intellectuels et moraux, s'il s'y est soustrait par perversité de caractère, il devient généralement l'une de ces tristes anomalies que les Etats civilisés sont obligés de destiner aux maisons de correction.

Mais, entre ceux qui reçoivent une éducation spirituelle normale et ceux qui en ont été totalement dépourvus, il y a le grand nombre des hommes qui souffrent, à cet égard, d'une maladie de carence, c'est-à-dire qui ne sont ni assez chrétiennement instruits ni assez moralement fortifiés. Ils composent une humanité médiocre, sans foi ni vertu, qui vit en proie aux aberrations de la pensée, aux désordres du cœur, à la fièvre des passions, à toutes les convoitises mauvaises qui s'allument en ceux qui ne se trouvent pas rangés sous la bannière des enfants de Dieu.

Les âmes droites et les consciences pures ne sont qu'une exception; le troupeau humain est celui d'Epicure. La dépravation des mœurs a suivi la ruine des croyances. Un peuple sans foi est bientôt devenu un peuple sans loi.

Mais nous apprenons comment la société pourrait vivre en voyant pourquoi elle meurt. Ce remède, ni le philosophe, ni le politique, ni le guerrier ne le possède; il n'est à la portée ni de la science humaine, ni de l'habileté, ni de la force.

Le seul remède qui guérirait les maux du présent et conjurerait les maux à venir, c'est le retour aux croyances religieuses et à la pratique des devoirs qu'elles imposent. Avoir la foi et vivre sa foi, le salut des individus et des peuples tient dans ce bref programme. Le salut, c'est le christianisme pénétrant de sa doctrine et de son influence les esprits et les cœurs, inspirant les législateurs et les gouvernements.

Il fut un temps où ce programme aurait fait ricaner les esprits forts. En 1843, Thiers, témoin de la communion des hommes à Notre-Dame de Paris, s'était écrié : « Il est temps de remettre la main de Voltaire sur ces gens-là. » Mais, vingt ans après, il défendait l'Eglise et le Pape, et il écrivait : « Sans le catholicisme, le monde retomberait dans le chaos. » Il le proclamerait avec bien plus de persuasion aujourd'hui que les maux accumulés par l'incrédulité mettent la société à deux doigts de sa perte, et il y aurait pour lui faire écho les voix toujours plus nombreuses de ceux qui se rendent compte que l'humanité roule à des abîmes inconnus.

Pendant longtemps, après avoir cessé d'être croyante, la société vivait des traditions de la foi, comme un corps qui ne s'alimente

plus qu'insuffisamment vit de ses réserves. Il semble bien que ces réserves sont épuisées chez presque toutes les nations. La négation des principes qui sont à la base de la vie sociale et de la vie politique a pris tant d'ampleur dans les masses que beaucoup d'esprits s'effrayent à bon droit et répètent, en nombreuses variantes, avec un accent tragique : « Où allons-nous ? »

Nous le savons tous, où nous allons. L'humanité va à la barbarie, à l'anarchie, à un enfer terrestre, dont la Russie nous donne aujourd'hui la vision. Une réaction salutaire s'accomplit dans les intelligences cultivées. Elles s'aperçoivent que les libertés modernes n'ont été que des pièges et que la prétendue science de gouvernement des hommes d'Etat sans Dieu a fait banqueroute; elles jugent que, si l'on veut retrouver la paix, la concorde, le progrès, le salut temporel, il faut se tourner vers l'Eglise, croire ses enseignements et conformer sa conduite à ses commandements. C'est une magnifique apologie du christianisme intégral qui s'ébauche actuellement; les hommes saisissent que, pour conserver les biens de cette vie, il faut conduire les peuples à croire en l'autre.

Ils comprennent, ils saisissent, ils sont convaincus. Mais cela ne suffit vraiment pas. La persuasion que le bonheur est dans la religion doit nous conduire à deux sortes d'actes : nous comporter nous-mêmes selon notre conviction et travailler énergiquement à ce que d'autres la partagent.

Avant tout, il importe que nous soyons nous-mêmes irréprochables, car c'est de notre salut que nous aurons à répondre et c'est dans notre foi chrétienne que nous trouverons les lumières et la force pour résister, le cas échéant, aux adversités sociales dont les ennemis de l'ordre divin ou humain peuvent compliquer notre destinée. Nous devons rester paisibles, confiants et courageux au milieu des événements, à l'exemple du saint homme de l'Ancien Testament qui, du comble de la prospérité, fut précipité dans l'extrême misère et surmonta victorieusement cette épreuve.

Mais rester juste et bon, ce n'est pas encore assez. Il faut amener les autres à l'être. La religion n'est pas seulement une question de salut individuel; mais elle est une question d'intérêt social et de salut public. Il faut la répandre, ou, si l'on n'en a pas la mission directe comme les parents, le clergé et les éducateurs, il faut aider à la répandre en donnant tout le concours possible à ceux qui en ont la charge immédiate : curés des paroisses, hommes d'œuvres, directeurs de congrégations pieuses, de patronages, de cercles ouvriers, ou de n'importe quelle organisation qui a à sa base une idée d'apostolat.

Trop de gens négligent de donner leur temps, leur travail et leur argent aux différentes œuvres de préservation de la jeunesse. Trop de gens aussi se découragent à la constatation que leurs efforts ne sont pas récompensés par le succès ou que les résultats acquis ne sont qu'un grain de sable par rapport à la montagne de préjugés et de mauvaise volonté qu'il faudrait enlever. Et puis, disent d'autres, à supposer que, dans notre petit pays, on réussisse à peu près à maintenir les traditions chrétiennes, si, tout autour de nous, le mal se propage, nous serons infailliblement noyés par le flot envahisseur.

Ces propos décourageants sont l'indice de la tentation de ne rien faire, par laquelle tant de personnes se laissent dominer lorsqu'on fait appel à leur collaboration. Et de quelles funestes conséquences elles sont responsables parfois en brisant les forces de ceux qui se sentaient des âmes d'apôtres !

Notre programme est facile à tracer et relativement aisé à suivre : maintenir dans la voie du bien le plus grand nombre de nos semblables que nous pourrions. Nous sommes dans un pays catholique où les ressources de la croyance sont encore puissantes. Nous devons en user pour notre salut et pour celui de nos frères.

NOUVELLES DIVERSES

M. de Martino, le nouvel ambassadeur d'Italie, est arrivé à Londres.

Le capitaine Hansen, qui a dirigé l'expédition danoise au pôle Nord, vient de rentrer; l'explorateur danois a réussi à découvrir le poste-signal que Peary avait installé au Pôle.

La France et le Saint-Siège

Les débats à la Chambre française

Paris, le 2 décembre.

Ouvert le 16 novembre, au jour anniversaire des élections législatives qui donnèrent la majorité aux partisans d'une politique nationale d'union et de concorde, le débat en vue du rétablissement de l'ambassade de la République française auprès du Saint-Siège, après avoir occupé cinq séances, s'est terminé le 30 novembre au soir, par un vote favorable à ce rétablissement.

Les chiffres du scrutin, rectifiés au Journal officiel du 1<sup>er</sup> décembre, accusent un nombre de 570 votants, ce qui représente, pour la majorité absolue, 286 voix. Or, le projet de gouvernement a été approuvé par 391 voix contre 179. Il n'a donc en contre lui que les socialistes et les radicaux socialistes et il l'a emporté dans les conditions les meilleures qu'il était, présentement, possible de souhaiter. On espère que ce vote influencera celui du Sénat, que l'on prétend, dans son ensemble, plus réfractaire que la Chambre aux idées qui viennent de triompher dans cette dernière assemblée.

On prête même aux adversaires du projet l'intention d'en retarder l'examen, au Luxembourg, jusqu'après les élections qui, en janvier, amèneront le renouvellement d'un tiers du Sénat, dans l'espoir que ces élections croeront, dans la Haute Assemblée, une majorité hostile à la mesure de justice et de paix religieuse que la Chambre a adoptée le 30 novembre.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, accueillons d'abord avec satisfaction le premier résultat acquis. Voyons dans quelles conditions il l'a été.

L'opposition est venue exclusivement des milieux d'extrême-gauche et de cette fraction du parti radical qui, plus ou moins, marche à sa remorque et dont les passions antireligieuses subsistent. Il faut cependant noter que cette opposition, par l'organe de ses porte-parole, M. Herriot, M. Varenne, M. Paul Boncour, M. Gheusi, s'est défendue avec insistance d'en vouloir au catholicisme lui-même et s'est contentée de combattre la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, au nom de ce qu'elle prétendait être l'intérêt national et au nom de la paix intérieure, à son sens menacée. Elle a invoqué aussi, comme bien on pense, le principe, prétendu intangible, de la laïcité de l'Etat républicain.

Sincère ou non, cette argumentation dont il nous paraît inutile de dénoncer la faiblesse sophistique s'est accompagnée, spécialement dans la bouche de M. Herriot et de M. Paul Boncour, d'homagages habiles et un peu inattendus au rôle passé de la Papauté, à la tolérance en matière religieuse, aux convictions catholiques. Que ce fût ou non tactique de la part de ces orateurs, il reste que le fait catholique s'est imposé à eux et qu'ils ont au moins senti qu'il fallait tenir compte de cette volonté de ne point voir renâler les querelles religieuses, toujours ferme dans le pays. Tout passionné qu'il ait été à certains moments, le débat n'a jamais eu l'allure haineuse et cyniquement sectaire de maintes discussions parlementaires d'avant-guerre, sur des sujets analoges.

Peut-être se fût-il déroulé dans un calme encore plus complet, si, à de certains moments difficiles, une partie de la Droite, de son côté, s'était montrée moins nerveuse et si un ou deux de ses membres avaient fait l'heureuse économie de quelques remarques interpellatives. Ce n'était pas le moment de mettre le régime en cause et il faut savoir gré à M. de Cassagnac, ancien combattant et fils de Paul de Cassagnac, de l'avoir dit, le 30 novembre, en quelques paroles vigoureuses et qui ont été presque unanimement approuvées. Il faut reconnaître d'ailleurs que les meilleurs orateurs de Droite, tels M. Guibal, député de Montpellier, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour éviter ces fautes et prononcer des discours solides et courtois. C'est la bonne méthode. Certains incidents de séance, qui mirent aux prises la droite et l'extrême-gauche, ressemblaient fort à des pièges tendus par cette dernière et dans lesquels la première, en la personne de quelques-uns de ses membres, est tombée.

La raison dernière de ces agitations, c'est qu'à l'occasion du débat sur la reprise des relations diplomatiques, la loi de séparation et la question des associations cultuelles sont revenues sur le tapis. Il ne pouvait en être autrement, le gouvernement ayant engagé, sur ce point, avec Rome, des conversations sur lesquelles il était impossible qu'il gardât indéfiniment le silence.

La tâche un peu ingrate de les faire com-

maître fut endossée par M. Colrat, député de Seine-et-Oise et rapporteur du projet pour la commission des finances. Voici, dégagé de toute argumentation superflue, ce qu'a dit M. Colrat.

La loi de 1905, et plus spécialement ses articles 4 et 8, qui déterminent les conditions de fonctionnement des associations cultuelles, ont été examinés à nouveau à Rome, par la congrégation compétente, et celle-ci, ayant eu sous les yeux la jurisprudence du Conseil d'Etat, dont les décisions, quand il y a eu litige sur des attributions de biens ecclésiastiques, ont toujours reconnu les droits de la hiérarchie catholique, s'est déclarée prête à lever l'interdit porté par le Pape Pie X contre la constitution de ces associations. Mais cette levée d'interdit n'a point été publiquement notifiée, parce que les Cardinaux et la majorité des Evêques français demeurent d'avis que la constitution des associations cultuelles continue de présenter de sérieux dangers.

Le gouvernement, satisfait des décisions romaines, n'a pas poussé l'affaire plus loin. Il n'y a, dans la loi, aucune obligation pour les catholiques français de recourir aux cultuelles. C'est à eux, maintenant, de déterminer ce qu'ils veulent faire, d'accord avec l'autorité pontificale. Le problème de la reprise des relations peut être résolu par l'affirmative, sans que cette reprise implique nécessairement la fondation, par l'épiscopat français, d'associations cultuelles.

Telle a été la thèse soutenue par M. Colrat, thèse qu'a confirmée M. Leygues, président du Conseil, dont l'intervention a été nette et brève et qui a eu, entre autres mérites, celui de repousser énergiquement tous les amendements qui ont été proposés.

En somme, c'est le premier grand débat qui se produit, à la Chambre française, sur les affaires religieuses, depuis que cette Chambre, élue l'an dernier, a commencé de siéger. Il était naturel que l'opposition de gauche donnât de toutes ses forces. Ce qui est caractéristique de ces temps d'après-guerre, c'est qu'elle a dû mettre une sourdine à ses diatribes d'autant et que les spectres de réaction qu'elle a agités ont laissé l'opinion publique parfaitement indifférente. Ce qui est remarquable aussi, au point de vue de l'orientation intérieure, c'est que plusieurs députés non catholiques, professant même des opinions avancées, sont montés à la tribune, comme M. Puch, comme M. Jean Fabry, pour déclarer qu'ils voteront le projet et qu'il avait, dans leur pensée, une valeur d'apaisement et de satisfaction légitime données aux catholiques.

C'est cette position des éléments de gauche de la majorité qu'il est intéressant de souligner. Ces hommes politiques ont compris ce qu'exige le bien du pays, à l'extérieur comme à l'intérieur. Parmi ceux qui se sont abstenus, il en est un même, M. Paisant, qui a fait remarquer qu'on avait eu tort de tant parler de lois intangibles, parce que toutes les lois sont perfectibles et qu'il n'y a que leur esprit qui doit être sauvegardé, quand il est bon. L'observation est trop juste pour que nous ne la soulignons pas au passage.

Il faut se réjouir, en définitive, du vote émis le 30 novembre à la Chambre française, si l'on songe surtout que la question était pendante depuis de longs mois, que tout a été fait pour en rendre la solution plus difficile, que, avant d'aboutir, il a fallu triompher de la timidité des uns et de l'opposition des autres, écarter les manœuvres dilatoires, se précautionner contre les pièges.

Les choses auraient pu aller plus vite et la discussion être fortement abrégée. Si elle a marché lentement et si on a tant discouru, c'est que, derrière le problème lui-même, il y en avait d'autres, qu'on ne peut encore aborder qu'avec précaution. Les questions politiques ont été si longtemps, en France, mêlées aux polémiques religieuses, anticléricalisme de la III<sup>e</sup> République lui a fait tant d'ennemis et l'opposition de ceux-ci, à certains jours, a si bien renforcé l'anticléricalisme, que, de tout ce passé, on ne peut faire litière en un jour. De temps à autre, il renaît, avec les défiances réciproques, ceux-ci inféodant toujours le régime à une philosophie avec laquelle il n'a rien à voir, ceux-là prenant toujours acte de cette confusion pour faire figure d'opposants au régime.

Le fait nouveau, c'est la majorité nouvelle, forte, cohérente, qui se dégage enfin de ces errements passés, sinon toujours dans son langage, du moins dans ses actes, et c'est l'essentiel.

**On mande de Rome à la Croix de Paris :**  
Il est à peine nécessaire de dire que le vote de la Chambre au sujet de la reprise des relations a été accueilli au Vatican avec satisfaction. On s'y félicite ouvertement de l'ampleur qu'a revêtue le débat. Le rétablissement de l'ambassade, remarque-t-on, ne pourra donc point, jamais, par personne, être attribué à un vote de surprise. Toutes les objections possibles contre le rapprochement ont été développées sans réticence et chacun en a pu constater l'vanité. La Chambre française, conclut-on, a fait écho au sentiment profond d'un pays qui donne depuis la guerre des preuves admirables d'une sagesse, d'un équilibre social, d'une application énergique à observer les lois essentielles du progrès véritable, d'un bon sens, en un mot, que ses hommes d'Etat secondent avec clarté et qui ne s'est point démenti un seul jour.

**L'Echo de Paris** croit savoir que, parmi les noms prononcés le plus souvent pour l'ambassade du Vatican, reviendrait très fréquemment celui de M. Maurice Herbet, directeur des affaires administratives au quai d'Orsay.

Dans les milieux ecclésiastiques de Paris, on assure que Mgr Cerretti sera désigné comme titulaire de la nunciature.

## L'assemblée de la Société des nations

### L'ADMISSION DE LA BULGARIE

Genève, 3 décembre.

A la 5<sup>e</sup> commission (admission de nouveaux Etats), la demande de la Bulgarie a été jugée régulière, la Bulgarie étant reconnue par tous les gouvernements ayant un gouvernement stable et des frontières déterminées. Le rapport de la sous-commission constate cependant que la Serbie se plaint que les clauses du traité avec la Bulgarie relatives aux réparations n'aient pas été exécutées, de même que certaines clauses qui prévoient le châtiment des criminels de la guerre.

La Roumanie se plaint des cruautés commises sur ses prisonniers. La Bulgarie a répondu qu'elle était en train d'exécuter les clauses du traité relatives aux réparations et les clauses pénales. La sous-commission estime que la Bulgarie a l'intention de tenir ses engagements. Les renseignements reçus par les ministres de la guerre d'Italie, de France et d'Angleterre montrent que la Bulgarie fait tous les efforts possibles pour exécuter loyalement les clauses du traité relatives au désarmement. La sous-commission reconnaît que, par les déclarations de ses représentants, l'opinion publique de la Roumanie et de la Yougoslavie est unanimement opposée à l'admission de la Bulgarie dans la Société.

M. Fisher (Grande-Bretagne) déclare que le gouvernement anglais est favorable à l'admission de la Bulgarie. Il regrette, bien qu'elle ne l'honore pas, l'attitude de la Serbie et de la Roumanie et montre que l'admission de la Bulgarie servirait les intérêts de la paix. Les délégués de la Perse, du Japon et de la Suède se déclarent partisans de l'admission de la Bulgarie.

### L'ARMÉNIE

La sous-commission qui s'occupe de l'Arménie s'est prononcée unanimement en faveur de l'admission de ce pays dans la Société. Cette décision a été appuyée à la commission plénière par MM. Octavio (Brésil), Viviani (France), Politis (Grèce) et lord Robert Cecil.

M. Fisher a demandé si, dans quelques mois, il ne semblerait pas être dans l'intérêt de l'Arménie d'être placée sous la protection d'une puissance mandataire. Cette question sera discutée ultérieurement.

### WASHINGTON, 4 décembre.

(Havas.) — En réponse à la demande de renseignements qui lui a été adressée, le Département d'Etat a fait savoir que le représentant devant être désigné par le président Wilson, en qualité de médiateur au sujet de l'Arménie, le serait en qualité de représentant des Etats-Unis et non pas pour le compte de M. Wilson personnellement.

### L'ANGLETERRE ET L'ARMÉNIE

Genève, 4 décembre.

Voici le texte du télégramme adressé par le gouvernement anglais au président de l'Assemblée de la Société des nations par l'intermédiaire de M. Balfour, en réponse à la demande du Conseil concernant une médiation en Arménie :  
« Depuis que nous avons reçu, le 26 novembre, le télégramme adressé par le président du Conseil de la Société des nations au premier ministre, nous avons appris que le président des Etats-Unis d'Amérique avait fait savoir qu'il était prêt à désigner un représentant personnel qui agirait comme médiateur en vue de mettre fin aux actes de guerre dirigés présentement contre le peuple arménien. Nous ne savons pas exactement dans quelle mesure les Arméniens pourraient avoir prévenu cette action, en concluant la paix, soit avec leur deux voisins, soit avec l'un d'eux seulement. Nous ne pouvons pas accepter à l'égard de l'Arménie une mission indépendante au cas où le télégramme susmentionné viserait un tel objet. Toutefois, le président des Etats-Unis peut compter que nous secondons ses efforts par tous les moyens et lui accorderons l'appui moral et diplomatique qu'il demande. »

### LES DIRES DES ALBANAIS

Genève, 4 décembre.

On télégraphie de Tirana que les milieux politiques de la capitale albanaise viennent d'acquiescer la preuve presque certaine de l'existence d'une clause secrète relative à l'Albanie dans le traité de Rapallo. Cette disposition expliquerait l'attitude de la délégation italienne à l'égard de l'admission de l'Albanie dans la Société des Nations.

### CREDIT INTERNATIONAL

Genève, 4 décembre.

M. Strakoch, chef de la section des Finances de la commission financière et économique instituée provisoirement par le Conseil de la Société des nations, a exprimé, au cours d'une conférence avec les représentants de la presse, l'opinion que la création d'une organisation internationale de crédit a été l'une des tâches les plus importantes de la commission provisoire. Suivant l'avis de cette commission, les crédits ne doivent être destinés qu'aux pays incapables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins.

D'autre part, la commission s'est occupée de la question des budgets des différents pays. M. Strakoch a déclaré que la création d'une organisation de crédit et les garanties fournies par les différents Etats ne sont pas destinées à contribuer à la monopolisation des

différentes branches de l'industrie et du commerce.

### UNE RECEPTION FRANÇAISE

Genève, 4 décembre.

La délégation française a offert, à l'hôtel des Bergues, une réception aux délégués de la Société des nations présents à Genève, vendredi soir.

Plus de 850 personnes ont répondu aux invitations lancées par M. Léon Bourgeois, M<sup>me</sup> et M. Viviani, M<sup>me</sup> et M. Hanotaux. Une partie musicale a agrémenté la soirée, qui fut des plus brillantes et se termina par un bal. Parmi les invités, on remarquait MM. Hymans, président de l'Assemblée, Moita, président de la Confédération, le général Fayolle, entouré de nombreux officiers français, belges, anglais, chinois, japonais, polonais, tous en grande tenue, M. Alizé, ambassadeur de France à Berne, et de nombreux délégués.

## L'affaire Carmine

### La rencontre sur le Capitole

Dans le manifeste de Gabriel d'Annunzio au peuple tessinois, en réponse à l'hommage que M. Adolphe Carmine était venu lui apporter au nom du Cercle des étudiants de l'Ecole normale du Tessin, le « commandant de Fiume » commençait par ces mots :  
« Notre rencontre sur le Capitole, dans une grande heure de promesse, ne fut pas vaine. »

Cette rencontre sur le Capitole entre M. Carmine et Gabriel d'Annunzio a été racontée par la revue *Adula* de Bellinzona, le principal organe de la propagande italienne au Tessin, dans sa livraison du 1<sup>er</sup> mai 1920. *L'Adula* en empruntait le récit à l'*Italia* de San Francisco, dans laquelle M. Carmine racontait lui-même son entrevue avec Gabriel d'Annunzio. Voici en quels termes s'exprimait M. Carmine :

« Il faudrait que la Colonie tessinoise de San Francisco, importante et nombreuse, comprenne que notre mouvement vise à la défense de nos qualités ethniques contre l'invasion tudesque et la germanisation du Tessin. Imaginez-vous le danger d'un Tessin allemand à une heure de chemin de fer de Milan ! »

« Il y a quelque temps, je me suis rendu en Italie, avec une commission d'étudiants tessinois de la Société des Goliardi, et je suis allé à Rome. Là, nous fûmes présentés par l'ancien maire de Rome, le prince Colonna, au Capitole, à Gabriel d'Annunzio... Nous, Tessinois, nous expliquâmes notre situation. Cette situation, la voici : La nation italienne au Tessin est opprimée par la majorité tudesque ; entre Italiens suisses et Allemands suisses, il y a haine et mépris ; nous sommes alambardés et absorbés lentement par les autres. Les Tessinois finiront par disparaître s'ils sont laissés seuls et sans protection. »

### Autre souvenir :

Au mois de juin 1914, une main inconnue déposa au pied du monument du révolutionnaire Mazzini, à Gènes, une couronne avec cette dédicace : « A l'aurore d'une vie nouvelle, un groupe de jeunes Tessinois, s'inclinant avec respect et confiance devant cette pierre sacrée, attendent de l'avenir un destin plus juste, en se souvenant de Capolago. » (Capolago était le siège de l'imprimerie mazzinienne d'où partaient les écrits destinés à soulever l'Italie en faveur de l'idée de l'unité.)

« Etait-ce déjà Carmine qui manifestait pour la « rédemption » du Tessin ? »

### On nous écrit de Lugano, le 3 décembre :

Le langage de la presse et l'attitude de la population à l'égard de l'affaire d'Annunzio-Carmine rappellent la fièvre affirmative de patriotisme de notre gouvernement en 1862, lorsque le ministre italien Durando fit allusion, en plein parlement, à la possibilité de l'annexion du Tessin.

Le *Messaggero* rappelle l'action tantôt sournoise tantôt effrontée de l'*Adula*, dirigée par l'inspectrice cantonale des jardins d'enfance, M<sup>lle</sup> Bontempi.

La *Gazzetta* tient un langage très énergique. Touchant la prétendue germanisation du canton du Tessin, elle dit : « A ces messieurs du *Popolo d'Italia*, nous répondons tout simplement : Chez nous, c'est nous qui commandons. Nous ne sollicitons ni ne voulons d'ingérences étrangères dans la famille tessinoise. »

On espère que l'enquête formellement promise par le conseiller d'Etat Maggini sur les rapports éventuels de fonctionnaires du département de l'instruction publique avec les fauteurs d'intrigues irrédentistes ne se fera pas trop attendre. Le *Messaggero* constate que Carmine a réellement porté à d'Annunzio une déclaration signée par des élèves de l'Ecole normale d'instituteurs.

### La protestation des Goliardi

Lugano, 3 décembre.

La fédération estudiantine tessinoise des Goliardi lance un manifeste dans lequel elle déclare vouloir défendre l'italianité du Tessin autant à l'avantage de la Suisse qu'à celui du Tessin. Elle demande aux autorités de prendre contre Carmine les mesures qu'il a méritées. Ce dernier, abusant indignement de la volonté et des sentiments de tout le peuple tessinois, abusant de l'exaltation et de l'ignorance de nos affaires, dans lesquelles se trouve Gabriel d'Annunzio, a obtenu du poète un manifeste qui blesse douloureusement notre dignité de libres citoyens suisses. La jeunesse universitaire tessinoise élève une fière et dédaigneuse protestation contre le manifeste de d'Annunzio.

# ÉTRANGER

### D'Annunzio et l'Italie

Milan, 3 décembre.

On mande de Trieste au *Corriere della Sera* que d'Annunzio, répondant à une sommation du général Cavaglia, a refusé d'évacuer les deux îles occupées.

Milan, 3 décembre.

Les journaux annoncent le départ pour Fiume d'une commission parlementaire dans laquelle sont représentés des délégués de tous les groupes constitutionnels de la Chambre. Cette commission arrivera samedi prochain à Fiume et aura dimanche une entrevue avec d'Annunzio. Ce dernier reçoit de toutes les parties de l'Italie des prières et des exhortations. Le grand maître de la Loge maçonnique italienne lui a adressé un appel de modération, et l'évêque de Fiume, dans une lettre, rappelle à d'Annunzio qu'il n'a pas le droit de sacrifier une seule des jeunes vies qui sont venues s'offrir à lui. Les anciens combattants de Milan ont eux aussi invité d'Annunzio à renoncer à ses exploits.

### Le gouvernement américain et les câbles anglais

La compagnie anglaise Western Union Cable en a appelé aux tribunaux américains contre l'opposition faite par le gouvernement des Etats-Unis à l'atterrissage d'un câble de cette entreprise sur la côte de Floride (Etat-Unis). Le secrétaire d'Etat de la marine, à Washington, M. Daniels, comme défendeur, a déclaré que la politique américaine s'oppose à l'établissement sur les côtes des Etats-Unis de tout câble relié avec un pays étranger où l'entreprise a un monopole. Or, fait observer le ministre, le nouveau câble atterrissant en Floride se reliera avec le réseau de la Western Telegraph, compagnie anglaise, qui a un monopole pour les communications par câble entre les ports du Brésil, à l'exclusion des entreprises américaines.

### En Irlande

Dublin, 4 décembre.

(Havas.) — La délégation travailliste britannique, qui est partie pour l'Irlande mardi dernier pour étudier la situation dans ce pays, a rendu visite à l'archevêque catholique de Cork, qui déclara que le clergé catholique ferait tous ses efforts pour faire cesser les actes de violence. M. Arthur Henderson et les autres membres de la délégation se sont rendus également à la prison de Mountjoy, à Dublin, où ils ont eu un long entretien avec M. Arthur Griffith, qui, comme on le sait, fait fonction de président de la république irlandaise.

### Les nationalistes turcs d'Asie Mineure

Constantinople, 3 décembre.

(Havas.) — Le gouvernement d'Angora (gouvernement de Kémal pacha) a adressé aux officiers turcs un appel disant que l'Entente a violé l'armistice. La nation turque est obligée de recommencer la lutte, pour le salut de l'indépendance de sa patrie : « Hâtez-vous de venir, vous serez accueillis cordialement. Vos soldes seront quintuplés. Vous échapperez à la misère régnant dans la capitale. Nous serons vainqueurs, grâce à la coopération du Turkestan et de la Russie des Soviets. »

Les nationalistes, ayant reçu des Soviets trente avions, vingt automobiles blindées et beaucoup de canons de transport, concentrent des forces sur les fronts d'Ismid et de Smyrne, dans le but d'entreprendre une grande offensive contre les troupes helléniques.

Athènes, 4 décembre.

(Havas.) — Le bruit s'est répandu dans les milieux bien informés que le roi Constantin songerait, dès son retour en Grèce, à partir pour Smyrne, pour prendre le commandement de l'armée grecque contre les kémalistes.

### A l'assaut du Gaurisankar

La Société de géographie anglaise et le Club alpin anglais ont pris en main l'organisation d'une expédition qui tentera d'atteindre la cime du mont Everest ou Gaurisankar.

Plusieurs tentatives ont été déjà faites pour gravir le plus haut pic du globe, dont le sommet s'élève à 8840 mètres. La plus grande altitude à laquelle on soit parvenu au cours de ces expéditions est 8000 mètres ; mais la montagne reste, malgré tout, enveloppée de mystère ; on la connaît mal ; on ignore presque tout de ses environs et de sa constitution même.

Le vice-roi et le département topographique des Indes, pressentis, ont promis de faciliter l'entreprise, dont l'organisation exigera au moins une année.

Le Gaurisankar se trouve en partie dans le Thibet, en partie dans le Nepal et, pour des raisons politiques, ces deux pays sont presque inaccessibles aux Européens ; mais on espère cependant que les difficultés pourront être levées.

Pour commencer, on veut, au moyen d'aéroplanes, reconnaître exactement les voies d'accès et se faire une idée de la topographie du massif du Gaurisankar, dont on ne possède aucune carte. Il semble, suivant l'opinion de voyageurs venant du Thibet, que c'est sur sa face nord que cette montagne est plutôt accessible.

Une fois qu'on sera au fait sur la topographie du massif, il faudra établir des camps et des dépôts de vivres à des altitudes diverses pour permettre aux ascensionnistes de s'élever peu à peu sur les flancs du Gaurisankar. A mesure que l'altitude augmente, les camps doivent être multipliés, car la raréfaction de l'air

exige des efforts des plus grands chez l'homme et rend indispensables les repos fréquents et prolongés. L'établissement de ces camps est une grosse affaire car, pour porter les vivres, le matériel et les instruments scientifiques, il faut des quantités de porteurs indigènes, très bien stylés et admirablement entraînés.

Enfin, on ne sait pas encore s'il sera possible de parvenir à la cime du Gaurisankar, car les hauts sommets de l'Himalaya sont souvent terminés par des tours gigantesques, aux parois inaccessibles ou aux pentes rapides sans cesse balayées par les avalanches.

## NÉCROLOGIE

### Le professeur Attilio Brunialti

A Rome est décédé, à l'âge de soixante-deux ans, le professeur Attilio Brunialti, qui avait fait partie de la Chambre pendant environ quarante ans et enseignait le droit constitutionnel dans les universités de Pavie et de Turin. Il a écrit des livres nombreux et très appréciés.

# Confédération

### Emprunts en perspective

Le Conseil fédéral demande aux Chambres l'autorisation de faire des emprunts, de 1921 à 1925, aux conditions suivantes : 1<sup>o</sup> pour la conversion des emprunts remboursables arrivés à échéance tant qu'ils ne pourront pas être remboursés par les propres moyens de la Confédération ; 2<sup>o</sup> pour la consolidation de la dette flottante ; 3<sup>o</sup> pour payer les dépenses provenant de l'application d'une loi ou d'un décret fédéral.

### Une nouvelle loi sur les épidémies

Le Conseil fédéral soumet aux Chambres fédérales un projet concernant la révision de la loi sur les épidémies, de 1886, par laquelle il serait autorisé, conformément aux expériences faites pendant la guerre, à appliquer les dispositions de cette loi à d'autres maladies que celles qui sont prévues dans la loi.

### Le recensement du 1<sup>er</sup> décembre

Les résultats provisoires du recensement fédéral de la population dans le canton de Lucerne indiquent 175,280 habitants domiciliés, contre 166,782 en 1910. Le nombre des étrangers s'élève à 9,171.

### Un sanatorium neuchâtelois

Le Grand Conseil neuchâtelois a eu hier une séance extraordinaire, au cours de laquelle il a décidé l'achat du sanatorium de Beau-Site, à Leyens, pour le prix de 650,000 fr., en vue de l'installation d'un sanatorium populaire neuchâtelois.

### La religion à l'école

A Bâle, une initiative demandant que les leçons de religion soient données pendant les heures scolaires obligatoires, a recueilli 3571 signatures valables.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### Le ravitaillement de la Suisse

D'un communiqué de l'Office fédéral de l'alimentation, nous extrayons les données suivantes sur la situation économique de la Suisse au point de vue des denrées alimentaires :

La production du lait reste mauvaise. On peut compter sur une amélioration progressive. En attendant, il est du devoir de chacun de restreindre autant que possible sa consommation en lait. Toute augmentation de prix est exclue.

L'approvisionnement en beurre est assuré par les importations provenant du Danemark. Là encore, la hausse est exclue. Les stocks de fromage de l'été dernier suffiront pour la consommation indigène.

La demande en pommes de terre est si minime qu'une partie des stocks dont la Confédération a fait l'acquisition devra être sèchée ou distillée.

L'Office fédéral de l'alimentation continue à livrer les pommes de terre de consommation à 19 fr. 50 les 100 kilos, franco gare de départ.

On sait que la baisse est intervenue pour certaines denrées monopolisées : riz, pâtes, maïs, orge, avoine.

Les prix du sucre restent provisoirement sans changement, le prix de vente de la Confédération, en juin 1920, étant d'au moins 50 centimes au-dessous du prix d'importation de l'époque.

Une baisse est enregistrée depuis quelque temps, sur les cafés, les graisses et les huiles alimentaires, la viande et les fruits à coque. Cette baisse semble devoir être durable.

## FAITS DIVERS

### La peste à Java

On a compté, en octobre, 637 cas de peste à Java. Tous ont été mortels.

### SUISSE

#### Tué par le tramway

A Bâle, jeudi soir, un jeune homme, Arnold Meier, originaire de Hérisau, est tombé sous le tramway, en faisant un faux pas au moment où il sautait sur la voiture. Il a été décapité.

#### Décapité par un train

Mercredi matin, on a trouvé, dans le tunnel de Sonceboz-Dorainnes, le cadavre d'un ouvrier des chemins de fer, Louis Steiner, né en 1888. La tête était complètement séparée du tronc.

# Echos de partout

POUR DAMES AGÉES

C'est un curieux résultat de la vie chère, de la crise des domestiques, et d'autres phénomènes sociaux dus à la guerre : les maisons de retraite pour dames âgées, qui ne faisaient plus que végéter depuis le dernier quart de siècle, viennent de retrouver un succès inouï.

Dans ces pensions spéciales (elles sont bien une cinquantaine dans Paris et aux environs) il y avait de moins en moins de clientes en 1914. Or, aujourd'hui, des centaines de postulantes sont obligées de s'inscrire pour être assurées d'y trouver place dans deux ou trois ans.

Avec les bénéfices inattendus qu'elles vont faire de ce chef, les communautés doteront et entretiendront des œuvres diverses. Quant aux vieilles dames qui peuplent aujourd'hui ces grandes bâtisses, elles ont la le sentiment de la sécurité, qu'elles n'éprouvent plus dans les appartements de Paris.

MOT DE LA FIN

— Eh bien ! Tu n'as pas donné ton sou à ce pauvre ?  
— Oh ! maman... rien qu'un sou... je n'ai pas osé.

### Tremblement de terre

Zurich, 3 décembre.

L'Institut sismologique de Zurich a enregistré hier matin, vendredi, à 10 heures 32, un tremblement de terre, dont le foyer se trouve à 135 km. de distance.

# FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 30 novembre. — Le Conseil autorise :

la commune d'Avry-levant-Pont à acheter et celle de Brunisried à vendre des immeubles ;

la paroisse catholique de Saint-Antoine et la commune de Broc à contracter un emprunt ; la paroisse catholique de Saint-Antoine, les communes de Burg, Matran, Montagny-la-Ville, Montéraz, Vauderens et Villarboud, ainsi que la paroisse de Marty à lever des impôts.

— Il décide l'augmentation du nombre des arrondissements scolaires du canton.

— Il prend des dispositions relatives à la délivrance des patentes de colportage et de débailage.

(Ces deux arrêtés seront publiés dans la Feuille officielle.)

— Il nomme : M. Cyprien Pauchard, jusqu'ici secrétaire au Commissariat général, 1er comptable à la Trésorerie d'Etat ;

M. Marcelin Berset, négociant à Villarsvirivault, délégué de son audit lieu ;

M. Hans Burtat, ancien secrétaire communal, à Burg, membre de la commission scolaire de Burg.

### La conférence Froidevaux

M. Froidevaux, professeur à l'Institut catholique de Paris, qui a entrepris, hier soir, l'auditoire de la Grenette de l'action civilisatrice de la France en Orient, n'a fait, comme il l'a dit, qu'effleurer un sujet trop vaste pour être traité à fond dans une causerie d'une heure et demie, surtout quand il s'agit, comme c'était le cas, d'un exposé historique ayant son point de départ aux temps carolingiens pour aboutir aux événements actuels. De Haroun-al-Raschid à l'émir Faïçal, le trajet est long et l'on comprend que M. Froidevaux n'a pu que « courir sur les sommets », selon sa pittoresque expression.

L'auditoire a pris un vif intérêt au récit des vicissitudes de la mission française puis française dans les pays du Levant. La France, investie du rôle de protectrice des intérêts catholiques dans l'empire musulman, par des traités diplomatiques en due forme, a répondu généralement à cette vocation providentielle. Les traités en question ne visaient que le patronage des chrétiens d'Occident et de leurs établissements religieux en Orient ; mais l'action tutélaire de la France n'a pas tardé à déborder le cadre qui lui était officiellement assigné et, par le fait des conversions au catholicisme et grâce aux sympathies que s'attirèrent dans la population indigène ceux qui, à des titres divers, représentèrent la France en Orient, elle vit venir se placer sous son égide les sujets mêmes des sultans et devint leur avocate reconnue auprès de leur souverain de droit.

Après avoir longtemps exercé seule des nations européennes ce beau rôle de protectrice des chrétiens d'Orient, la France a dû, récemment, le partager avec d'autres Etats jaloux de prendre eux-mêmes en mains la défense de leurs nationaux. Le traité de Sévres lui a assigné en propre les territoires de la Syrie et de la Cilicie comme sphère d'influence. La France s'y est remise à l'œuvre dès le lendemain de la guerre et elle y fait refluer les institutions dont son génie civilisateur avait semé ces contrées au cours des siècles.

Quelques vues des contrées et villes du Levant ont illustré la conférence du distingué professeur de l'Institut catholique de Paris, que l'auditoire a remercié par de vifs applaudissements.

### Pour remédier au chômage

Un concours est ouvert pour la construction de la nouvelle route cantonale reliant le futur pont de Pérolles à Marly-le-Grand.

### Mgr VILLARD, protonotaire apostolique

Nous apprenons la mort de Mgr Villard, révérend curé d'Onnens, survenue hier, vendredi, à la suite d'une longue et pénible maladie.

Mgr Alphonse Villard était originaire de Châtel-Saint-Denis, où il était né en 1857, d'une très chrétienne famille du chef-lieu de la Veveysse. Après avoir fait ses premières études de latin à l'école secondaire de Châtel-Saint-Denis, il avait été continuer ses classes littéraires au collège d'Evian, d'où il était entré au Grand Séminaire de Fribourg pour se préparer à recevoir la prêtrise.

Il fut ordonné prêtre en 1882 par Mgr Casandey et envoyé comme vicaire à Bulle. En 1883, il fut nommé curé à Bussy, paroisse qu'il administra pendant six ans au milieu de l'affection de tous les fidèles. Le curé de Bussy était un homme fort affable, ponctuel dans l'accomplissement de ses devoirs, soucieux de l'intérêt de ses ouailles. En 1880, l'évêque du diocèse l'envoya à Rome, afin qu'il y poursuivît des études de droit canon, commencées dans le cours ordinaire du Séminaire diocésain. En 1892, M. l'abbé Villard fut reçu docteur en droit canon. Le gouvernement de Fribourg, d'entente avec l'évêque du diocèse, le nomma préfet du Collège Saint-Michel. Mais, l'année suivante, le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté, qui avait pu apprécier les talents du jeune prêtre fribourgeois, l'appela pour en faire son secrétaire particulier. Notre compatriote eut bientôt toute la confiance du cardinal Parocchi, qui était alors l'un des princes de l'Eglise les plus en vue. Son Eminence fit nommer son secrétaire prêtre de la maison pontificale en 1894 ; en 1898, Mgr Villard était promu à la dignité de protonotaire apostolique ad instar participantium.

Pendant les années qu'il passa à Rome, Mgr Villard fut nommé d'une congrégation religieuse de femmes dont la Supérieure était d'origine polonoise. Il administra avec la plus grande sagesse les intérêts de la communauté. Revenu en Suisse, en 1911, Mgr Villard fut professeur à l'Institut de Bethléem, à Immensee ; puis, il rentra dans le canton de Fribourg, comme curé de Lully, près d'Estavayer. En 1918, il devint curé d'Onnens, dans le district de la Sarine.

Dans tous les postes qu'il a occupés, Mgr Villard donna la mesure de ses capacités. C'était un prêtre tout entier à son devoir, d'une grande dignité de vie et d'une piété exemplaire, en même temps que d'un patriotisme ardent. Les hautes charges qu'il a eu à remplir durant sa trop courte existence font le plus grand honneur à notre canton de Fribourg.

### Dans l'« Observatore romano »

L'« Observatore romano », l'organe du Vatican, a consacré les premières colonnes d'un de ses derniers numéros à l'inauguration de l'Université de Fribourg, donnant un compte rendu très fidèle soit de la cérémonie religieuse à l'église des Cordeliers, soit de la réunion à la Grenette. C'est là une nouvelle preuve de l'intérêt que l'on porte dans la capitale du monde catholique à notre établissement d'études supérieures.

Le même numéro de l'« Observatore » contient un article sur les relations du canton de Berne avec l'évêque de Bâle et les rapports de l'évêque de Lausanne et Genève avec les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

### Les braves morts pour leur pays

L'initiative des artilleurs de faire célébrer demain, à l'occasion de la Sainte-Barbe, à l'église Notre-Dame de Fribourg, une messe pour le repos de l'âme de leurs frères d'armes de l'artillerie et du train morts au service du pays, a rencontré un écho sympathique dans tout le canton. On nous prie, à ce sujet, de réparer une omission du communiqué que nous avons inséré. Au tableau d'honneur des victimes du devoir militaire qui a été publié, il est juste d'ajouter le nom d'un brave artilleur dont la mort a suscité bien des regrets : M. Charles Heimo, sergent-major de la batterie de campagne 18, qui a succubé à Saignelégier, le 31 juillet 1918. Lui aussi aura demain sa part dans le souvenir et les prières de ses camarades.

### Renversé par une automobile

Un jeune homme de Villars-sous-Mont, M. Charles Thorin, descendait dimanche à bicyclette à Enney, avec trois camarades, lorsqu'il fut rattrapé et renversé, au lieu dit En Afflon, par une automobile roulant à une vitesse excessive. Le chauffeur stoppa un instant, juste le temps de laisser passer le train des C. E. G., puis continua sa course folle, sans s'inquiéter de sa victime, qui gisait avec une grave fracture et de multiples contusions à côté de sa bicyclette brisée. M. Thorin fut transporté chez lui, où nous avons fait prendre de ses nouvelles. Il serait menacé d'une pneumonie.

L'automobiliste n'a pu être retrouvé jusqu'ici ; mais il ne tardera pas à l'être, car on connaît le numéro de sa machine.

### Club de billard

On nous écrit : Notre jeune Club de billard aura la bonne fortune de recevoir ce soir, samedi, 4 décembre, le meilleur joueur suisse de billard, M. Agassiz, qui jouera à partir de 8 h. 1/2 du soir, un match en 300 points avec le meilleur joueur de Lausanne, M. Froidevaux. La rencontre aura lieu dans le local du Terminus (salle de billard). Entrée libre. L'intérêt de la partie réside dans le fait que M. Agassiz est sorti second au championnat des amateurs du monde (le premier était le célèbre joueur parisien, M. Cure) qui s'est joué à Paris, en 1913.

### Souscription pour la Chapelle

du Sacré-Cœur à Posieux

Anonyme, pour une grâce, 2 fr. — Anonyme de B., pour que le bétail soit préservé de la fièvre aphteuse, 10 fr. — Anonyme de Chérens, 5 fr. — Anonyme de Valserrens-levant-Romont, 5 fr. — Anonyme de Grolley, pour le tabernacle, 2 fr. — M. Emile Torche, Châtônay, 3 fr. — Anonyme de M., en reconnaissance de deux grâces (guérison et préservation d'un fœtus), 15 fr. — Anonyme de Magdeburg, pour le tabernacle, 20 fr. — Pour une conversion, 5 fr. — Liste carrelée recueillie par M<sup>lle</sup> Eby-Rossier, 45 fr. — Anonyme de Posat, 20 fr. — Anonyme de Chérens, en reconnaissance, 10 fr. — Un instituteur, 2 fr. — A. S. B., 5 fr. — Produit des tirelles de la Librairie catholique, 25 fr.

### LES SPORTS

Football

Central I de Fribourg aura demain, dimanche, pour hôte, le F. C. Yverdon, pour un match de championnat suisse. Cette partie revêt une grande importance pour les deux équipes, le gagnant du match devant prendre la tête du classement.

Le match se jouera au Grand-Place et commencera à 2 h. 1/2 précises.

Le protêt déposé par le F. C. Concordia, après le match Central I-Concordia II, a été tranché en faveur du club fribourgeois.

Demain, le F. C. Fribourg jouera à La Chaux-de-Fonds contre Blole de cette ville.

### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cercle catholique. — Demain soir, dimanche, 5 décembre, à 20 h. 1/2, soirée familiale pour les membres du Cercle, leurs familles amis et connaissances. A l'occasion de la fête de Saint-Nicolas, la soirée sera agrémentée de productions musicales et récréatives.

### CALENDRIER

Dimanche 5 décembre

II<sup>me</sup> DE L'AVEC

Saint SABBAS, abbé

Saint Sabbas naquit en Cappadoce, en 439. Attribé par les Lieux-Saints, il fonda plusieurs monastères en Palestine ; il mourut en 531.

Lundi 6 décembre

Saint NICOLAS, évêque et confesseur, patron de la ville de Fribourg

Saint Nicolas, d'une famille noble d'Asie-Mineure, évêque de Myre, accomplit beaucoup de miracles. Jeté en prison par Dioclétien, il fut délivré par Constantin. Il mourut en 342.

### SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

Saint-Nicolas. (Journée mensuelle paroissiale de prières pour les besoins du diocèse) 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe chantée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., grand-messe capitulaire. — 11 h. 1/2, messe basse, instruction. — 1 h. 1/2, vêpres paroissiales, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 8 h. 1/2, prières pour le diocèse. Cérémonie en l'honneur de saint François-Xavier, en faveur des Missions catholiques, sous la présidence de S. G. Mgr Besson, qui prononcera le discours de circonstance et donnera la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Saint-Jean : 7 h., messe basse, communion. — 8 h. 1/2, messe des enfants, avec instruction et chants. — 9 h. 1/2, grand-messe, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres, catéchisme et Bénédiction. — 6 h. 1/2, chaapelet.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon français. — 9 h. 1/2, catéchisme français. — 10 h., messe basse, sermon allemand, chants des enfants. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 h. 1/2, vêpres et Bénédiction. — 7 h. 1/2, chaapelet et prière du soir.

Collège : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h. 1/2, messe des enfants, sermon. — 10 h., grand-messe, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des étudiants. — 2 h. 1/2, vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 5 h. 1/2, messe de l'Avent, Bénédiction. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand, Bénédiction. — 2 h., vêpres, sermon français, litanies et procession de la Sainte Vierge, Bénédiction, chaapelet. — 6 h., congrégation du Bienheureux Pierre Canisius. Instruction. Bénédiction.

RR. PP. Cordeliers : 6 h., 7 h., 7 h. 1/2, 8 h., messes basses. — 9 h., grand-messe. — 10 h. 1/2, service académique, sermon allemand. — 2 h. 1/2, vêpres.

RR. PP. Capucins : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, messes basses. — 10 h., messe basse, avec allocution.

### Per gli Italiani

Domenica 5 Dicembre alle ore 4 pom. Conferenza del R. P. Sales alla Villa Miséricorde.

### CHANGES A VUE

4 décembre, matin

	Demande	Offre
Paris	38 10	39 10
Londres (livre st.)	22 05	22 45
Allemagne (marc)	8 60	9 60
Italie (lire)	22 70	23 70
Autriche (couronne)	1 60	2 60
Prague (couronne)	7 20	8 20
New-York (dollar)	6 20	6 60
Bruelles	40 50	41 50
Madrid (peseta)	83	84
Amsterdam (florin)	195 25	196 25

# Dernière Heure

## L'Entente et la Grèce

Londres, 4 décembre.

L'envoyé spécial de l'agence Havas apprend que, au cours de leur conférence d'hier après midi, vendredi, les ministres des affaires étrangères de l'Entente ont adopté certaines mesures subordonnées à l'attitude de la Grèce et consistant dans la suppression du concours politique et financier de l'Entente, en cas de retour de Constantin sur le trône ou d'hostilités de la part du gouvernement hellénique.

C'est ainsi qu'a été arrêté le texte d'une protestation qui sera adressée au cabinet Rhalls contre l'émission de monnaie fiduciaire à laquelle il vient de faire procéder, en violation des accords de 1918.

Cette note, qui notifiera aussi le refus de la couverture correspondante sur les marchés français, anglais et italiens, constituera sans doute un salutaire avertissement pour la Grèce, dont le crédit national et le change pourraient se trouver profondément affectés par cette mesure.

## Turcs et bolchévistes

Londres, 4 décembre.

Le Daily Mail apprend de Constantinople que, d'après les nouvelles d'Asie Mineure, Lénine aurait approuvé la proposition du gouvernement d'Angora, confiant à Enver pacha le commandement suprême de l'armée bolchéviste d'Orient.

## Le blocs de Fiume

Rome, 4 décembre.

On assure que le général Caviglia a reçu des instructions précises afin qu'on évite tout incident regrettable.

M. Giolitti a déclaré que le blocs de Fiume n'a aucun caractère hostile, mais vise seulement à éviter d'autres complications et surtout l'occupation de Sebenico et de Spalato.

## L'admission de l'Autriche

New-York, 4 décembre.

Dans l'opinion du New-York Times, l'admission de l'Autriche dans la Société des Nations serait une mesure opportune pour mettre fin aux discussions engagées sur la question du rattachement de cet Etat à l'Allemagne.

## Un petit croiseur allemand

Berlin, 4 décembre.

La Commission principale du Reichstag a discuté, vendredi, le budget de la marine. Elle a voté en premier crédit de 25 millions de marks pour la construction d'un petit croiseur.

## L'Espagne troublée

Barcelone, 4 décembre.

(Havas). — La grève générale de la ville se poursuit sans changement.

L'industrie et le commerce sont paralysés. Les transports et les travaux du port sont complètement arrêtés.

Les tramways ne circulent toujours pas. Le ravitaillement s'effectue péniblement, par suite du manque de pain et d'autres denrées.

Durant la nuit, les rues sont sillonnées de patrouilles de la garde civique.

## Les socialistes italiens

Florence, 4 décembre.

Le congrès socialiste qui aurait dû avoir lieu à Florence à la fin de l'année sera renvoyé et aura lieu dans une autre ville de la Toscane, par suite, dit-on, du manque d'un local convenable.

## Crise de l'industrie cotonnière

Londres, 4 décembre.

On apprend de Manchester que les fabriques travaillant le coton américain ont décidé de réduire la durée du travail de 48 à 24 h. par semaine. Ces fabriques représentent les trois quarts de l'ensemble de l'industrie cotonnière et le nombre des ouvriers atteints par cette mesure est d'une centaine de mille.

## Les prix Nobel

Stockholm, 4 décembre.

La distribution solennelle des prix Nobel aura lieu le 10 décembre, à l'Académie des sciences. Tous les titulaires des prix Nobel seront présents.

## Attaque à Hambourg

Hambourg, 4 décembre.

Trois commissaires de la maison Niemeier, de Hambourg, porteurs de 250,000 marks destinés aux sapeurs, furent attaqués par des hommes armés qui s'emparèrent de l'argent. Les voleurs purent être arrêtés.

## Ecrasé

Bellogarde (Ain), 4 décembre.

M. J. Perroud, employé des chemins de fer du P. L. M., âgé de 83 ans, a été littéralement écrasé entre deux wagons.

## SUISSE

### L'affaire du jour au Tessin

Lugano, 4 décembre.

Le gouvernement, dans sa séance d'hier, a déclaré prendre acte de l'appel de François Chessa aux étudiants du Lyceé cantonal, et applaudir à la protestation civique et digne que le comité des étudiants de Lugano a votée, protestation qui rencontre un écho unanime et un consentement général dans toute la

population tessinoise et auprès de toutes les autorités qui la représentent.

Milan, 4 décembre.

Le Corriere della Sera, s'occupant du manifeste de d'Annunzio à la jeunesse tessinoise, approuve pleinement les déclarations faites par M. Motta et ajoute que non seulement le gouvernement, mais le peuple italien tout entier, refusent d'adhérer au fanatisme des nationalistes.

## Publications nouvelles

Nos arbres dans la nature, illustré de 100 planches en couleurs, tirées sur papier couché, d'après les aquarelles et peintures de A. et F. Correvon. Illustrations à la plume dans le texte, par H. Ringel. Texte de Henry Correvon. Préface de William Borel. Un beau volume grand in-8. Reliure artistique des éditeurs. A paru fin novembre 1920. Edition Atar, Genève. Relié : 30 francs. M. Correvon ne se contente pas d'étudier l'arbre dans son caractère scientifique, de nous montrer les aspects divers qu'il revêt sous les différentes latitudes qu'il habite, de nous parler de sa culture et de son histoire, de lui donner son nom en latin, en français, en allemand et en anglais ; il nous le présente avec l'émotion de l'homme et l'enthousiasme du poète.

En sa compagnie, nous remontons le cours des âges jusqu'aux Hébreux, aux Saxons et aux Celtes, jusqu'à ces paysans anglais qui demandaient pardon à leurs arbres avant de les abattre. Nous faisons le tour des géants de la flore dont quelques-uns sont plusieurs fois millénaires. Nous apprenons à connaître les arbres de nos parcs et de nos jardins, et cela non sans une heureuse surprise, car beaucoup sont rares et d'une belle venue. Enfin, M. Correvon nous fait partager son admiration pour la beauté des arbres. Séduit par l'harmonie et par la variété de ces grandes architectures végétales, il sait traduire avec une prenante sincérité le sentiment qui l'anime. En cela, il est remarquablement secondé par ses collaborateurs, A. et F. Correvon. Leurs cent aquarelles et peintures sont comme le texte : fidèles à la réalité scientifique et à la beauté des formes.

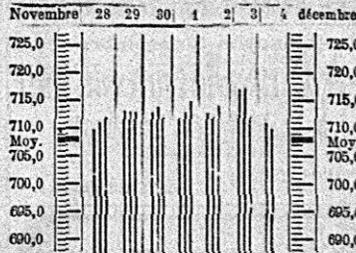
Leur œuvre donne à ce volume l'aspect hautement artistique que les critiques les plus sévères lui reconnaissent. Les planches, reproduites d'après le système des trois couleurs, sont merveilleuses d'élégance et de vérité. Les tentés ici est le premier qui l'ait jamais été, car personne ne s'est avisé de peindre les différentes espèces d'arbres et d'en faire une œuvre d'art. L'arbre, en effet, est difficile à rendre dans ses formes et ses couleurs. Il s'agit d'en donner le caractère personnel et spécifique, ce qui n'est point aisé du tout. Les difficultés ont dû être grandes ; certaines teintes, certains dégradés, que la nature obtient sans effort dans son mystérieux laboratoire, ont dû coûter aux spécialistes des veilles nombreuses, car il fallait rendre non seulement les nuances variées des originaux, mais encore donner l'impression de l'atmosphère qui règne dans les compositions de M<sup>lle</sup> Adèle Correvon et de M. Fernand Correvon.

L'idéal a été atteint de créer un ouvrage digne de figurer dans toutes les bibliothèques, qui satisfasse à tous les goûts et qui rende des services. Les artistes auront du plaisir à le feuilleter ; la jeunesse y puisera un utile enseignement ; les amis de la nature y retrouveront, les soirs d'hiver, sous la lampe, avec une pointe de nostalgie, les joies de leurs promenades le long des champs et sous la voûte amicale des bois. Enfin, les travailleurs, ceux qui après plusieurs années de labeur ont pu faire bâtir la villa de leurs rêves, y pourront chercher et choisir les arbres qui feront leur horizon et abriteront leur bonheur.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 4 décembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

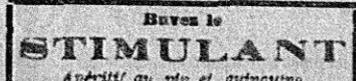
	Novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	décembre
7 h. m.	-3	2	2	-3	3	1	7	h. m.						
11 h. m.	1	5	5	2	-1	7	4	11 h. m.						
7 h. s.	2	4	2	2	6	6		7 h. s.						



Méitez-vous ! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1.75.

## Le vrai connaisseur

portera toujours sur soi une boîte de Tablettes Gaba pour se préserver des rhumes, refroidissements et maux de gorge.



Fumez les cigares FROSSARD



Monsieur l'abbé Maurice Villard, curé à Attalens; Mmes Annette et Emma Villard; M. Charles Villard et ses enfants; M. et Mme Célestin Villard et leurs enfants, et les familles alliées, à Châtel-Saint-Denis, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur frère et oncle

**Monseigneur Alphonse VILLARD**  
Protonotaire apostolique  
Curé d'Onnens  
décédé le 3 décembre, dans sa 81<sup>me</sup> année, muni de tous les sacrements, après une longue maladie.



Le Doyen et les Confrères du décanat de Saint-Udairie ont la douleur de faire part du décès de leur cher confrère

**Monseigneur Alphonse VILLARD**  
Protonotaire apostolique  
révérénd Curé d'Onnens  
décédé le 3 décembre, muni des derniers sacrements.



Le Conseil paroissial d'Onnens, les autorités communales et la paroisse entière ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monseigneur Alphonse VILLARD**  
Protonotaire apostolique  
révérénd Curé d'Onnens  
décédé le 3 décembre.



Madame veuve Thoos, et sa famille; Madame veuve Perler et ses enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

**Madame Véronique WIPRET**  
née Herling  
leur chère mère, belle-mère et grand-mère, décédée à Fribourg, le 1<sup>er</sup> décembre, à l'âge de 81 ans, munie de tous les secours de la religion. L'office d'enterrement aura lieu samedi matin, à 7 h. 1/2, à l'Hôpital.



L'office anniversaire pour le repos de l'âme de  
**Monsieur Louis FRAGNIERE**  
aura lieu mardi, 7 décembre, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Jean.

**Pour la St-Nicolas**  
on trouvera à la  
**LIBRAIRIE-PAPETERIE**  
**Vve J. C. Meyer**  
70, rue des Epouses  
Grand choix de livres d'enfants; Bibliothèque rose, Bibliothèque de ma fille, les Livres pour la jeunesse, collection Nelson pour enfants.  
**Librairie générale**  
Condition de vente pour livres français: Achat jusqu'à 50 fr. 50 %. Achat depuis 50 fr., payable en argent français.  
**11<sup>me</sup> Série des Chansons de la Cloire qui chante**  
**GRAND CHOIX DE PAPETERIES**  
Telephone 97 Visitez nos vitrines

**Dimanche 5 décembre**  
**Distribution de fruits du Midi**  
à la Pinte de Pontaux  
BONNE MUSIQUE  
Invitation cordiale. 10507  
BAYS, tenancier.

**Pour les Fêtes**  
Services à thé et à café  
Tasses décorées et blanches  
Vases à fleurs et cache-pots  
Convertis de table ord. et argentés  
Statues et articles de fantaisies  
en tous genres  
**"AU DOCK"**  
Böhme & Co  
Fribourg  
Rue de Bonnot 20  
Timbres d'escompte fribourgeois 5 %.

**Communes !! Particuliers !!**

Avant de faire des caprices d'eau ou des drainagez, adressez vous dans votre intérêt au sousigné, vous éviterez des travaux inutiles. Il vous indiquera les sources et file d'eau captables, leur direction et leur profondeur, d'après méthode employée depuis plus de 15 ans. Recherche d'anciennes conduites. Aucune opération non réussie. Nombreux certificats à disposition. Tarifs très modérés. P. A. 107 F.  
**Florian BOURQUI,**  
Murist.

**COMMIS de pharmacie**

Jeune homme connaissant les deux langues, très au courant des ordonnances et du service.

**demande place**  
S'adresser sous chiffres P 10445 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1052

**On demande PERSONNE**

de confiance, connaissant la cuisine et les travaux du ménage. Bons gages.  
S'adresser sous chiffres 8417 B à Publicitas S. A., Bulle. 10585



Fr. 75 — payable 5 fr. par mois, montre argent, cuvette, anneau argent, mouvement soigné, ancre 15 rubis, spiral Breguet, balancier coupé, boîte soigneusement décorée. — Fr. 65 — montre argent, ancre 15 rubis, spiral Breguet, balancier compensé et coupé. — Fr. 55 — boîte argent, mouvement cylindre. — Fr. 90 — chronomètre Miltpra, très forte boîte argent, 10 ans de garantie. Chaque montre est garantie sur facture. D. 1002, 8417 B. 29. **Seu-haz** Régulateurs aux mêmes conditions

**ON TROUVE**  
toutes les fournitures pour la réparation de meubles et literies à des prix modérés  
chez **Fr. BOPP**  
tapissier-décorateur  
E. du Tir, 3, Fribourg  
Téléphone 76  
An comptant 5 % de rabais en espèces ou timbres d'escompt.

**GRAISSE A CUIRE**  
qualité supérieure, semblable au beurre, le bidon de 5 kg. Fr. 25.—, bidon de 10 kg. Fr. 49.—. Brevé franco par poste.  
Maison pour la vente de graisse à cuire, Place 1, Landolt, Netstal, près Glaris. 8836

**Chien égaré**  
race loup, forte taille, collier jaune sans marque. Le ramener, contre récompense, chez M. Eug. Hertling, menuisier, Tour Henri, 10. 10643

**A VENDRE**  
lits, tables, glaces, bonheur de jour, canapé, chaises, fourrures, manteaux, étoffe pour vêtements, po-lagers, etc. 10,107  
**PRIX AVANTAGEUX.**  
S'adresser au **Dépôt de la Grenette.**

**A VENDRE un ancien grenier**  
avec petit logement; longueur: 9 mètres, largeur: 5 mètres. Façades en bois et couvrière en tuiles. Cette construction s'rait à démolir et à transporter. Pour visiter, s'adresser à M. Guillard, fermier, à Givisiez, et faire l'offre à M. Charles de Weck, Gr-naluz, à Fribourg, pour la fin décembre. 10578

**MEUBLES**  
Par suite d'achats très avantageux, je puis offrir les occasions suivantes:  
**Chambre** moderne, magnifique peinture noyer: 2 lits, 2 tables de nuit, chiffonnière avec glace, 1 lavabo marbre et glace, soit 6 pièces **725.-**  
**Chambre** moderne, bois dur ciré, 6 pièces cerisier et érable, filet marqueterie, les 6 pièces **950.-**  
" Louis XV, noyer ciré **990.-**  
" noyer ciré, forme moderne élégante, travail des plus soignés, 6 pièces **1250.-**  
" Empire, noyer ciré **1370.-**  
" Louis XVI, noyer ciré, richement sculptée, avec marqueterie, fin travail, 6 pièces **1950.-**  
" **2650.-**  
**MAISON Vve ANT. COMTE, FRIBOURG**

**ROYAL BIOGRAPH**  
Grand Places  
Du 3 au 6 décembre à 8 1/2 h.  
Dimanche matinées à 2 1/2 h. et 4 1/2 heures  
**LE FILS DE LA NUIT**  
Grand drame d'aventures en 12 épisodes  
Ce film passera en 4 semaines et seulement du vendredi au lundi soir.  
Chaque vendredi et mardi changement de programme du 7 au 9 décembre, à 8 1/2 h

**GRANDE OCCASION**  
Coupons de soie très bon marché pour robes de **POUPÉES**  
**SCHUMANN-CHIQUET**  
(vis-à-vis de la Banque de l'Etat)

**Dimanche 5 décembre 1920**  
Des 3 heures de l'après-midi  
**Distribution de fruits du Midi**  
à l'Hôtel du Paon, Neuveville.  
**PROLONGATION**  
Invitation cordiale. 10651  
Le tenancier. 10659

Les personnes qui aiment lire savent que malgré le renchérissement énorme des ouvrages d'édition les besous de lecture demeurent les mêmes. Il faut donc acheter les livres qui coûtent le moins cher et renferment le plus de matières, tant en étant les mieux faits.  
**"LE MAGAZINE"**  
La Revue pour tous si répandue, paraissant le 15 de chaque mois, à Lausanne. Publie en une année la matière d'au moins 4 volumes à 4 fr. 50 ou à 5 fr. et donne pour 3 fr., un choix des meilleures œuvres de la littérature contemporaine que ses lecteurs paieraient en librairie 18 fr. ou 20 fr.  
**Hâtez-vous donc de vous abonner pour 1921**  
en utilisant le bulletin ci-dessous qui vous offre, à titre de prime, le **NUMÉRO SPÉCIAL DE NOËL GRATUIT** qui renferme l'œuvre magistrale de Paul Bourget, de l'Académie française: **Une nuit de Noël sous la terre**, et se vendra 40 cts. Le MAGAZINE peut être mis entre toutes les mains. 10523  
Pour commencer en janvier: **Le Coup gagnant**, le roman curieux et troublant de Conan Doyle. **Souscription à l'Abonnement au MAGAZINE**  
Je vous prie de me considérer comme abonné et de m'envoyer gratuitement le **numéro de Noël du 15 décembre** contre remboursement de l'abonnement pour 1921. (Fr. 3.—).  
Prénom et nom très lisibles: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_  
(Le présent bulletin, une fois rempli, peut être envoyé sous enveloppe non fermée, affranchie à 3 cent, en Suisse, à l'Administration du MAGAZINE, av. de la Harpe, 1, Lausanne.)

**ENCHÈRES DE BOIS**  
Le mardi, 7 décembre 1920, dès 1 heure après midi, M le comte Pierre de Zurich, à Barberêche, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, environ 20 moules foyard et sapin et 25 tas de perches et lattes, 25 tas de branches. 10500  
Rendez-vous des méieurs: ferme Richoz, à La Crausaz.  
Barberêche, le 30 novembre 1920.  
Par ordre: **OTTOZ, forestier.**

**CASINO SIMPLON**  
Dimanche 5 et lundi 6 décembre, à 8 1/2 h.  
Dimanche, matinée à 3 heures

**LES 4 IRLANDAISES**  
Comédie dramatique en 4 parties  
**LA MENACE DANS L'OMBRE**  
drame en 4 parties Gaumont  
Salle bien chauffée

**H. Vollichard-Egger**  
Pont-Sarpey  
Fribourg  
Alliances or sans soudure  
Modèles différents depuis Fr. 15.—  
Gravés tout de suite

**Auberge du Sauvage**  
FRIBOURG  
Ce soir, samedi et demain dimanche, dès 8 h.  
**CONCERT**  
ET  
représentation d'acrobatie  
INVITATION GORDIALE  
LAUPER.

**ÉLECTRICITÉ**  
Les restrictions imposées aux abonnés à l'électricité sont suspendues dès ce jour et jusqu'à nouvel avis, en raison de l'amélioration du régime des eaux. 10663  
Fribourg, le 4 décembre.  
Entreprises électriques fribourgeoises.

**GRANDS MAGASINS de meubles et literies**  
**F. BOPP, tapissier-décorateur**  
Maison de confiance  
FRIBOURG, rue du Tir, 8  
— rue de la Banque, 8 —  
Téléphone 768  
Compte de chèques 114 364  
Meubles en tous genres  
Literie soignée  
Trousseaux complets  
Maison bien connue pour son bon travail et ses prix modérés  
Au comptant, 5 % de rabais en espèces ou timbres d'escompt.  
Jusqu'au nouvel an, double escompte sur tous les achats au comptant.

**Vente aux enchères de chadail**  
Lundi 6 décembre 1920, dès 9 h. 1/2 du matin, le sousigné exposera aux enchères publiques, devant son domicile, à Corserey, 4 chars à ponts, dont un à un cheval, un char à purin avec tonneau de 800 à 900 litres, une voiture, 1 faucheuse, 1 charrue, 2 herbes, 1 broyeur à fruits, 1 hache-paille, 2 molins à vanner, 1 caisse à gravier, 2 charrettes à deux roues, 1 charrette à fumier, 1 boille à lait, 1 meule à aiguiser, 4 colliers pour chevaux, dont 1 pour voiture, colliers de vaches, fourches, râteaux, 2 grands râteaux fer, chaînes à brouter, 1 fuge, 3 grandes échelles, 1 établi, rabots et autres outils, 1 alambic, 1 couleuse, plusieurs tonneaux à fruits de 500 à 600 litres, 2 fourneaux (tambours), avec tuyaux. Le chadail est à l'état de neuf. 10423-1355  
L'exposant: **Henri CHATAGNY.**

**AVIS AU PUBLIC**  
**Rabais énorme de 30 %**  
sur les caleçons, camisoles, combinaisons, gilets de chasse, pantalons, vestons, blouses, chemises et tissus (marchandises de fabrication suisse)  
**AU PETIT PARIS**  
près St-Nicolas, Fribourg

**A VENDRE**  
près de la gare, un **grand immeuble**  
locatif, avec terrain à bâtir ou éventuellement à cultiver. 10599  
S'adresser à **Publicitas S. A., Fribourg**, sous chiffres P 10417 F. 10,223

**OCCASION**  
A vendre, une certaine quantité de couvertures de chevaux. 10604  
M. Alph. Aebischer, sellier, rue du Pont suspendu. P 10427 F.

**A VENDRE**  
3 bœufs d'attelage, ainsi qu'une génisse de 2 1/2 ans, portant. 10609  
A la même adresse on achèterait un taureau, pieurons.  
S'adresser à **ROSSIER, Frères, Grandsvivaz.**

**A VENDRE**  
maison d'habitation de 8 chambres, galeries, et un jardin. 10607  
A la même adresse on prendrait un domaine pour le travailler.  
Offres sous P 10422 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

**Meubles fantaisie pour cadeaux**  
Tables de salon et à thé.  
Tables à ouvrages. Tables p. matelas. Sellettes, travellins. Meubles de vestibule. Étagères. Jarinières, etc.  
chez **Fr. BOPP**  
Amuebllements  
rue du Tir, 3, FRIBOURG  
Jusqu'au nouvel-an, double escompte sur tous les achats au comptant. 9886

Deux jeunes agriculteurs avec le diplôme de l'Institut agricole de Fribourg, demandent à louer ou à acheter un **domaine**  
de 40 60 poses pour février 1921.  
Écrire sous chiffres P 10295 F à **Publicitas S. A., Fribourg** 10452

**PERDU**  
entre Marly et Bourgnillon 1 gant de motocy-cliste. 10575  
Prière de le rapporter contre récompense, chez **M. STUCKY frères, Criblet, 1.**

**A vendre**  
11 beaux porcs de 8 semaines, chez **Jean Verly, à Neyruz.**

**CADEAU**  
40,000  
**Rasoirs de sûreté**  
argentés, avec étui, comme gravure ci-dessous



sont donnés, à titre gracieux comme article réclame.  
Chaque acheteur de 12 lames à Fr. 0.50, total Fr. 6.—, s'adaptant à n'importe quel appareil, recevra un rasoir avec étui, gratuitement.  
**C. WOLTER-MERI**  
La Chaux-de-Fonds

Demandez à votre épicer  
**LE THE CEYLAN**

# STANDARD

Véritable  
mélange anglais

## ST-NICOLAS 1920

Pour le traditionnel cornet de fondants  
Bambons, chocolats sur fins  
Fondants fourrés, marrons glacés  
Pâtes d'amandes. — Boîtes cadeau  
St-Nicolas au miel et à la noisette  
Moosbruggerits et écus neufs

Tous ces articles sont fabriqués par la maison même et de première qualité et fraîcheur.  
**Confiserie LEIMGRUBER-SOMMER**  
près de la cathédrale  
EXPÉDITIONS TÉLÉPHONE 456

## AMEUBLEMENTS

**Paul LEIBZIG**  
Pérolles Fribourg

Pendant le mois de décembre

# RABAIS SPECIAL

# 10%

### Sculpture artistique

Un cours de sculpture sur bois pour dames, messieurs et jeunes gens sera donné par **M. T. Luthy, sculp.**, dans son atelier, rue du Père Girard, en face du Séminaire, à Fribourg. S'inscrire au plus tôt. 10653

**Dimanche 12 décembre**  
**Distribution de fruits du Midi**  
à l'Auberge de Grandsvivaz  
**BONNE MUSIQUE**  
INVITATION CORDIALE  
M. Joye, tenancier.

## César Caramello

### ROMONT

A l'occasion de la Saint-Nicolas Noël et Nouvel an

# 20% de rabais

sur tous les articles confectionnés

**POUR DAMES**  
Manteaux, Jaquettes tricotées  
Jupons & Lingerie

## CONCERT D'ADIEU

ET  
**Distribution des fruits du Midi**  
Dimanche 12 décembre  
à l'Auberge de la Fleur de Lys  
**NORÉAZ**  
Le tenancier.

N'achetez pas de montre avant d'avoir vu mon grand choix et mes prix très bas. Demandez mon

## SUPERBE CATALOGUE

gratuit et franco  
Marchandise de 1<sup>re</sup> qualité  
Garantie effective de 3 à 5 ans. Echange autorisé.  
Vente directe aux Particuliers  
**Fabrique d'horlogerie "MYR"**  
Honoré MAIRE, La Chaux-de-Fonds N° 160  
Grand choix de Régulateurs, Réveils et Articles de bijouterie

LES  
**Cadeaux utiles**  
pour enfants  
et grandes personnes

**Chaussons**  
**Pantoufles**  
**Caoutchoucs**  
**Gûêtres bandes mollières**

**Chaleur -- Confort**  
Immense "CHOIX"  
"PRIX" raisonnables

**Chaussures Dossenbach**  
AUX ARCADES  
Fribourg Morat

## Demandes de places Mesdames

1 concierge, 1 valet de chambre, 4 domestique de maison, dont 2 sont le jardin et le chaletage central. S'adresser sous chiffres P 10452 F à Publicitas S. A., Fribourg. 10644

vous économisez de l'argent et vous faites réparer vos bas dans notre clinique. Nous réparons tous les bas tissés. De trois paires vous en recevez 2 paires comme neuves, se portant très bien avec souliers bas. Nous prions de ne pas couper les pieds de bas et d'indiquer le N° de soulier. Envoi contre remboursement. Prix par paire fr.: 1.50; travail prompt et soigné. 10619

**Clinique des Bas JERG, FRIBOURG**  
Champ des Cibles, 17

## OUTILS p<sup>r</sup> DÉCOUPAGE

Bois - Modèles - Accessoires  
Garnitures sur cartes et en boîtes  
Boîtes à outils  
Outils de amateurs  
**PRIX AVANTAGEUX**

**LES FILS de A. CHIFFELLE**  
Rue de Lausanne, 26

## Enchères de bois

On vendra, entre les deux ponts, **lundi, 6 décembre, à 2 heures**, 1 lot bois de charonnage, frêne, orme et peuplier; 20 stères bois d'affouage, 10 m<sup>2</sup>; 10 tas de branches. 10655

**Toiles cirées**  
(seulement les bonnes qualités)  
**LINOLEUMS**  
Grand choix  
**PRIX MODÉRÉS**  
chez  
**Fr. BOPP**  
Ameublements  
rue du Tir, 8, Fribourg  
Jusqu'au nouvel an, double es-compte sur tous les achats au comptant. 8913

Dans département Ain, 5 minutes de la gare et frontière suisse, tram à proximité

## A VENDRE

### immeuble 10 pièces

calé, épicerie, caves, écuries, fenil, jardins, 5 hectares terrain en prés, vignes, bois, bon rapport. Payable en argent comptant. 10609  
Ecrire sous A 9337 X à Publicitas S. A., Genève.

Pharmacie d'office  
pour service de nuit de 4 à 10 décembre.  
**Pharmacie ROSEVA**  
rue du Fort-Saunders

## Jeunes filles

Posséder l'Almanach Pestalozzi 1921, c'est faire ample provision de belles heures de bonheur et se préparer des distractions charmantes. Concours avec de nombreux prix. 10632  
F. 2.50 ch. z. **PAYOT**, à Lausanne, Genève, Vevey, Montreux, et chez tous les libraires.

## ON DEMANDE

pour l'année 1921,  
**Jeune homme**  
de 16-18 ans, comme domestique de compagnie. Entée à Noël. Bons gages. 10579  
S'adresser à **Georges Duc, Foret (Boye)**

## Jeune dame

dans la trentaine, au courant du service, demande place, pour le commencement de janvier, comme d'amp de comptoir. S'adresser à **Publicitas S. A., Fribourg**, sous P 10395 F. 10581

## A VENDRE

à Bulle un  
**maison**  
avec jardin, appartenant aux écoles. 10587  
S'adresser à **L. Genoud, Cérècle catholique, Bulle**.

Comme votre corps votre chevelure a besoin de soins. Pour éviter ou arrêter la chute, la calvitie, les pellicules, prévenir le grisonnement, activer la croissance; en employant la **POUDRE** de **Commerç. de fer A. RUF**, 17, Lausanne, 40 ans de succès. Pots à 3 et 4 fr.

## 6 PIANOS

d'occasion  
à vendre de Fr. 900.- et 1100.-. Tous ces instruments sont garantis et prêts à être livrés tout de suite. Facilités par paiements mensuels. 10357  
**Maison FRIEDRICH frères, à VEVEY.**

## Cadeaux utiles

Armoires à outils  
Outils à découper  
Bois à découper  
Services de table  
Articles nickelés  
Racloirs de sûreté  
Balances de ménage  
Bouteilles Thermos véritables  
Pâtis  
Trainaux « Davos »  
Plats à servir  
Machines à couper la viande et les légumes  
Formes à biscuits  
**PRIX REDUITS**  
**E. WASSER, S. A., Fribourg**

## A VENDRE

8 à 10,000 pieds de foin et regain, à consommer sur place, pelle pour litier, avec emplacement pour 15 à 20 pièces de bétail. S'adresser à **M. Alfred Clément, fermier, au Petit-Ependes (Saigne)**.

## Occasions

A VENDRE  
**Piano**  
automatique  
avec deux cylindres  
**Piano**  
électrique  
avec 30 morceaux  
Ces deux instruments ont été très peu employés, et sont garantis. Facilités de paiement. 10134  
S'adresser au magasin **FRÉDÉRIC, à Vevey.**

Mercredi 8 décembre  
**Distribution de fruits du Midi**  
à l'Hôtel du Châtaignier  
**A CORSEREY**  
INVITATION CORDIALE  
Clément, tenancier.

## Pianolas-Pianos AEOLIAN

DE NEW-YORK  
se trouvent seulement chez les représentants:  
**FLETISCH Frères, S. A.**  
Lausanne - Neuchâtel - Vevey  
Rouleaux en vente et en abonnement

## Modes

**VENTE FIN DE SAISON**  
**Maison de RAEMY**  
4, avenue des Alpes  
**GRAND RABAIS** jusqu'au 31 décembre sur tous les chapeaux noirs, couleurs qui sont en magasin.  
**Grande occasion** (moitié prix de leur valeur). 10656

## Le Dépôt de POUDE

se trouve au  
**Commerç. de fer A. RUF**  
121, rue des Boucliers - derrière - St-Nicolas

**THÉÂTRE DE FRIBOURG**  
Bureau à 8 h. Mercredi 8 décembre 1920 Rideau à 8 h. 30

## BAJAZET

Tragédie en 5 actes de Racine  
avec le concours de **Madeleine ROCH**

Prix des places: Loges de face, 7 fr.; loges de côté, 6 fr.; parquets, 5 fr.; galeries de face, 3 fr.; galerie de côté, 2 fr.; galeries non numérotées, 1 fr. 50. — Location dès samedi 4.

## Fourrures

CESSATION DE COMMERCE  
**Prix avantageux**  
**L. DESVIGNES**  
Pérolles, 14 Fribourg

Dimanche 5 décembre  
**Distribution des fruits du Midi**  
AVEC  
**BONNE MUSIQUE**  
à l'Hôtel de la Croix-Blanche, à MARLY  
Se recommande 10572  
Le propriétaire: **W. B.**

## A LA TRICOTEUSE

28, Rue de Romont Fribourg Rue de Romont, 28

## AVIS

**Grand arrivage**  
laine „Fleuse“ en 4 & 5 bouts  
lien rouge N° 12, l'échevette 50 gr. 1.75  
lien Vert N° 14, 1.95  
laine marque Beller  
en trois teintes, la pelotte 50 gr. 1.50  
**GROSS & PERITAZ**

**GRANDS MAGASINS DE MEUBLES**

Trousseaux complets — Ebanisterie

**TH. STRUB** 10655-1377

11, rue du Temple, 11. — Téléphone 6.26

Pour les fêtes, grand choix de cadeaux utiles, pharmacies, tables à ouvrages, tablettes, travailleuses, etc. CHAMBRES A COUCHER — SALLES A MANGER

**CORSETS sur mesure**

A. Oberson

33, rue de Lausanne. — Téléph. 7.65

Les derniers modèles sont arrivés.

Grand choix de

**CORSETS — CEINTURES — GAINES**

Jaquettes de laine — Lingerie et Bas.

Pendant les fêtes 10 % d'escompte au comptant.

**Confiserie PERRIARD**

Rue de Lausanne, 61

TELEPH. 409. — TEA ROOM

Grand choix de boîtes fantaisies

Boubons fins pralinés

Noix et dattes fourrées, marrons glacés

St-Nicolas à la noisette

FABRICATION DE LA MAISON

**Vente de tourbe**

Le Greffe du Tribunal de la Gruyère vendra le lundi, 6 décembre 1920, à 2 h. du jour, à la Salle du Tribunal, Château de Bulle, par la voie d'enchères publiques, environ

80 wagons de tourbe malaxés

déposé à la Joux de Britze, près de la voie ferrée des C. E. G., à proximité de la halte du Crêt.

Pour les conditions, s'adresser au Greffe du Tribunal de la Gruyère, et pour voir la marchandise, à M. Louis SUDAN, entrepreneur, à Vuadens (Gruyère). 10435

**2 noyers et 5 sapins**

A vendre sur pied sur la propriété de M<sup>me</sup> Gay, au Petit-Rome.

S'adresser au Fermier BLASER, au Petit-Rome.

**HABITS de garçons**

à 30, 35, 40, 45, 50, 60 et 70 fr. suivant les grandeurs en tous genres

KRICHER-NAPPATLY FRIBOURG

**Villas à vendre**

à Fribourg, de 50,000 à 120,000 fr. Confort moderne. 10641 Entrée à volonté. S'adresser par écrit à Publicitas S. A., Fribourg, sous chiffres P 10641 F.

**A vendre**

18 draps de lit neufs, pur fil fin, 1 lavabo-commode, avec marbre et glace 1 table ovale et 1 chiffonnière, le tout en noyer. Régulateur ancien. 10442 S'adresser sous chiffres P 10443 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Confections pour dames

**WEISSENBACH FRÈRES**

Lainages et Soteries

FRIBOURG

Sur tous nos articles en magasin nous accordons, pendant la 1<sup>re</sup> quinzaine de décembre,

**UN RABAIS DE 20 %**

— Paiement comptant —

**Draperie pour hommes**

Blanc Dentelle de Gruyère

Fourrures et Tapis

**ON DEMANDE A ACHETER**

quelques **génisses rouges**

si possible portantes, de 2 ans. S'adresser par écrit à l'Agence Publicitas, à Fribourg, sous chiffre P. 10474 F.

**A l'occasion de la St-Nicolas**

Comme par le passé, vous trouverez, samedi, place de Notre-Dame, un grand choix d'excellents Biscailles au miel, genre pains d'épices, fabriqués avec des matières de première qualité et d'après l'ancienne recette de la maison. — Spécialité de Leckerlis. 10505

Se recommande, **Vve Louis BINZ**, confiseur

Quelques pièces de jeune bétail seraient prises en **hivernage**

à la Purrena (Lac Noir). Bons soins assurés. S'adresser Brasserie du Cardinal, Fribourg

**Guérison complète du GOITRE Glandes**

par notre Friction antigotreuse "STREUMASAN" seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestations. Succès garantis. Prix: 1/2 flac., 3 fr.; 1 flac., 5 fr. Prompt envoi au dehors par la Pharmacie du Jura, Bienne.

**A LOUER**

belle chambre meublée. 10376 S'adresser: Rue de Romont, 37, au 4<sup>me</sup>.

**Imprimerie**

demande pour tout de suite, un **mettense** (Linlegerin), connaissant bien son métier ainsi qu'un apprenti. 10345 S'adresser à Publicitas S. A. Fribourg, sous P 10371 F.

**Machines à coudre PFAFF**

à main et à pied navettes central et vibrante

RÉPARATIONS ACCESSOIRES PRIX RÉDUITS

E. WASSMER, S. A., Fribourg

**SOUSMISSION**

Les travaux de menuiserie, fermette et vitrerie de la nouvelle chapelle de Lossy sont mis au concours. Les plans et formulaires de soumissions peuvent être consultés, le matin, au bureau du soussigné, jusqu'au 10 décembre. Les soumissions seront remises à M. Frédéric Barras, syndic, à Lossy, jusqu'au 11 courant, au soir. 10589 E. Dévolz, architecte, à Fribourg.

**LES PRÉPARATIONS**



**KALODERMA**

de F. WOLFF & SOHN sont les meilleures pour les soins de la peau.

KALODERMA-GELEE KALODERMA-SAVON de TOILETTE KALODERMA-POUDRE de RIZ KALODERMA-SAVON pour la BARBE en tube aluminium

En vente chez les Coiffeurs, dans les pharmacies et magasins de Parfumerie.

**F. WOLFF & SOHN** BAËLE et KARLSRUHE

**THÉÂTRE DE FRIBOURG**

Dimanche 5 décembre 1920, à 20 1/2 heures

**Nouvelle Tournée viennoise d'opérettes**

**PREMIÈRE**

de la nouvelle opérette en 3 actes

**JIMMY DIE VERFLIXTE LIEBE**

PRIX DES PLACES: 5.—, 4.—, 3.50, 3.—, 2.50, 1.50, 1.— (impôt en plus)

semi-tarif pour les étudiants sur les places, depuis 2 fr.

Chaque paquet contient **UN BON PRIME**

Samedi dimanche et lundi, 4, 5 et 6 décembre 1920

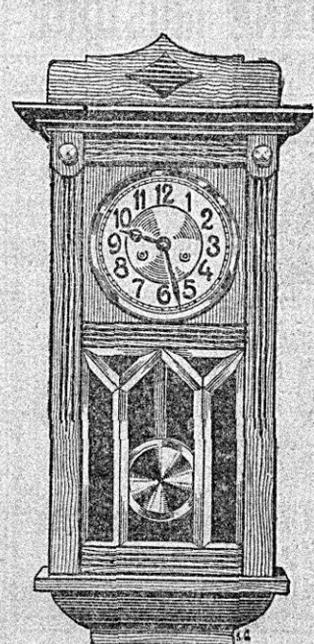
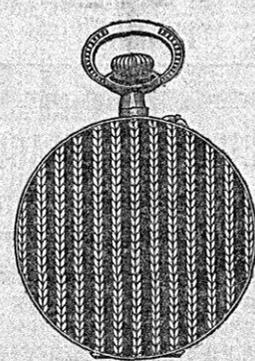
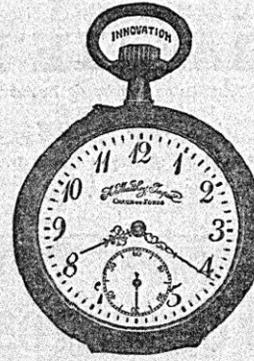
**CAFÉ DE LA PAIX**

Représentation de prestidigitation

PAR LE célèbre **PAULUS**

**Souvenez-vous**

10 mois de crédit. — Quelques centimes par jour. — 8 jours à l'essai. — 5 ans de garantie



**LEPINE ANCRE, 15 rubis**

Nos	Au compt.	A terme
3271 boîte nickel	Fr. 53.—	58.—
3268 » métal oxydé	» 53.—	58.—
3272 » métal fantaisie	» 59.—	65.—
décor frappe var.	» 10.—	—
Par mois	» 5.—	—
3270 boîte argent, 500/1000	Fr. 75.—	83.—
cuvette argent	» —	—
3269 boîte galvanisée, cuv.	» 79.—	87.—
arg., cadran fondant	» 89.—	98.—
ivoire	» 20.—	—
3274 boîte arg. niel	» 89.—	98.—
Garantie 5 ans, 1 <sup>er</sup> acompte	» 2.—	—
Par mois	» 5.—	—

**Savonnette Ancre, 15 rubis**

Nos	Au compt.	A terme
3276 boîte arg. bords dorés	Fr. 89.—	98.—
3289 boîte argent niel	» 105.—	115.—
3290 » plaquée	» 107.—	117.—
3293 » rayons Gloire	» 109.—	119.—
Garantie 5 ans; 1 <sup>er</sup> acompte	» 3.—	—
Par mois	» 8.—	—

**Savonnette Ancre, 15 rubis, chatons**

Nos	Au compt.	A terme
3904 boîte or, 14 kar.,	Fr. 360.—	395.—
cuvette or	» —	—
3905 boîte or, 18 kar.,	» 410.—	450.—
cuvette métal	» —	—
3906 boîte or, 18 kar.,	» 450.—	495.—
cuvette or	» —	—

**Garantie 5 ans**

N° 3904  
1<sup>er</sup> acompte, Fr. 100.— Par mois, Fr. 25.—  
Nos 3905 et 3906  
1<sup>er</sup> acompte, Fr. 150.— Par mois, Fr. 30.—

**LEPINE ANCRE, 15 rubis**

Modèles exclusifs de la Maison.

N° 3274 Lépine niel	N° 3278 Lépine relief
Au comptant . . . . . Fr. 89.—	Au comptant . . . . . Fr. 89.—
A terme . . . . . » 98.—	A terme . . . . . » 98.—
1 <sup>er</sup> acompte, Fr. 20.—	1 <sup>er</sup> acompte, Fr. 20.—
Par mois, Fr. 8.—	Par mois, Fr. 8.—

Les deux dessins relief, sur boîte savonnette, verre caché

N° 3289 niel. (Boîte argent 800/000). N° 3281 relief

N° 3289 niel	N° 3281 relief
Au comptant, Fr. 105.—	Au comptant, Fr. 109.—
A terme, 115.—	A terme, 119.—
1 <sup>er</sup> acompte, Fr. 30.—	1 <sup>er</sup> acompte, Fr. 8.—
5 ans de garantie	5 ans de garantie

**Une minute perdue**

n'est jamais rattrapée et beaucoup ont passé à côté du bonheur pour ce peu de temps mal employé. Il est donc absolument nécessaire aujourd'hui d'avoir l'heure exacte, mais une bonne montre coûte cher. En vous adressant directement à nous, vous aurez l'avantage d'avoir une belle et bonne montre à un prix très bas et garantie 5 ans.

Nos montres **Innovation** sont d'une remarquable précision de réglage, ce sont de véritables chronomètres à la portée de chacun.

Elles ne sortent de fabrique que parfaitement repassées et réglées, absolument prêtes à mettre en poche.

En un mot, notre montre **Innovation** est l'argument le plus parfait que l'on puisse donner de la fabrication perfectionnée et la pièce la plus recommandable qui existe.

**NOMBREUSES LETTRES DE FÉLICITATIONS**

5 ans de garantie. 10 mois de crédit. 8 jours à l'essai. Quelques centimes par jour.

**Bulletin de souscription N° 20**

Je soussigné déclare acheter à la Fabrique INNOVATION, à La Chaux-de-Fonds

N° .....

Au comptant, Fr. .... A terme, Fr. ....

Par ce même courrier, je vous adresse, comme premier acompte, Fr. .... et je m'engage à payer le solde par versements mensuels de Fr. .... jusqu'à épuisement de la somme totale de Fr. ....

Fait à ..... le ..... 1920

Nom et prénom .....

Profession ou qualité .....

Ville .....

Prière de remplir le présent bulletin et de l'envoyer franco sous enveloppe à la Fabrique INNOVATION, La Chaux-de-Fonds.

Envoyez 10, 20, 30, 60, 100 ou 150 francs selon le montant de votre achat, en indiquant exactement vos nom et adresse, votre profession ou qualité, et, par retour, vous recevrez la montre choisie dont veuillez, s. v. p., donner le numéro. Après 8 jours, si vous êtes satisfait, veuillez nous aviser et nous prendrons en remboursements mensuels, en date du 1<sup>er</sup> de chaque mois ou, au comptant, en un seul mandat du solde; si vous n'êtes pas satisfait, retournez la montre franco et votre dépôt vous sera renvoyé par retour du courrier.

Pensez aux avantages de notre système de vente **Innovation**.

Adressez vos demandes à P 20102 C

**Fabrique INNOVATION**

A. Matthey-Jaquet, LA CHAUX-DE-FONDS

Maison de confiance et de vieille renommée, fondée en 1903

La première du genre en Suisse. Toujours limitée, jamais égalée.

**Magnifiques ornements d'intérieur**

**Régulateurs modernes**

2 ANS DE GARANTIE

Cabinet noyer mat, hauteur 83 cm., cadran et pendule dorés. Verres à biseaux avec bordure métal doré.

N° 5534. marchant 15 jours, sonnerie cathédrale de l'heure et demi-heure. Fr. 135.— au comptant. Fr. 150.— à terme. Fr. 30.— 1<sup>er</sup> acompte. Fr. 12.— par mois.

N° 5834. Mouvement 8 jours, 4 quarts. Sonnerie cathédrale, très forte et harmonieuse sur timbres Innovation renforcés. 3 tons différents. — Nouveau! Fr. 180.— au comptant. Fr. 200.— à terme. Fr. 30.— 1<sup>er</sup> acompte. Fr. 15.— par mois.

N° 5934. Avec mouvement marchant 8 jours, sonnant les 4 quarts avec carillon de l'abbaye « Westminster », 5 timbres différents. Fr. 250.— au comptant. Fr. 275.— à terme. Fr. 60.— 1<sup>er</sup> acompte; Fr. 20.— par mois.